

RÉSULTATS TECHNICO-ECONOMIQUES DE LA RACE BOVINE « BLEUE MIXTE »

16 ÉLEVAGES DE RÉFÉRENCE EN NORD-PAS DE CALAIS ET WALLONIE
SYNTHÈSE PLURIANNUELLE



BLUES  **EL**

JUIN 2012



SOMMAIRE

1.	LA BLEUE MIXTE, LE PROJET BLUESEL, LA SÉLECTION DES EXPLOITATIONS	3
	1.1. La Bleue Mixte	3
	1.2. Le projet transfrontalier BlueSel	3
	1.3. La sélection des exploitations	4
2.	SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DES 16 EXPLOITATIONS DE RÉFÉRENCE BLUESEL	5
	2.1. Résultats pluriannuels de 2007 à 2010 et évolutions constatées sur 4 ans	5
	2.2. Ecart de performance intragroupe Bleue Mixte	11
3.	ANALYSE DES RÉSULTATS PAR TYPE D'EXPLOITATIONS	13
	3.1. Classement typologique des exploitations du réseau BlueSel	13
	3.2. Caractéristiques structurelles des 2 grands types d'exploitations	14
	3.3. Caractéristiques des troupeaux des 2 grands types d'exploitations	15
	3.4. Caractéristiques de la SFP des 2 grands types d'exploitations	18
	3.5. Résultats économiques des 2 grands types d'exploitations	21
	3.6. Caractéristiques des exploitations à bonne performance économique des 2 grands types	24
4.	SPÉCIFICITÉS DE LA BLEUE MIXTE	26
5.	ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR LES EXPLOITATIONS EN RACE BLEUE MIXTE	30
	5.1. Une menace : la fin des quotas	30
	5.2. La Bleue Mixte : des performances intrinsèques à optimiser	30
	5.3. Un enjeu : valoriser et soutenir la race	30

Ont contribué à ce dossier :

- Recueil des données : **Hélène Gouwy, Anne Muchembled** - C.R.R.G. Nord-Pas de Calais
- Traitement des données et Rédaction : **Anne Muchembled** - C.R.R.G. Nord-Pas de Calais
- Coordination : **Emmanuel Béguin** - Institut de l'Élevage

1 LA BLEUE MIXTE, LE PROJET **BLUES** EL, LA SÉLECTION DES EXPLOITATIONS

1.1. LA BLEUE MIXTE

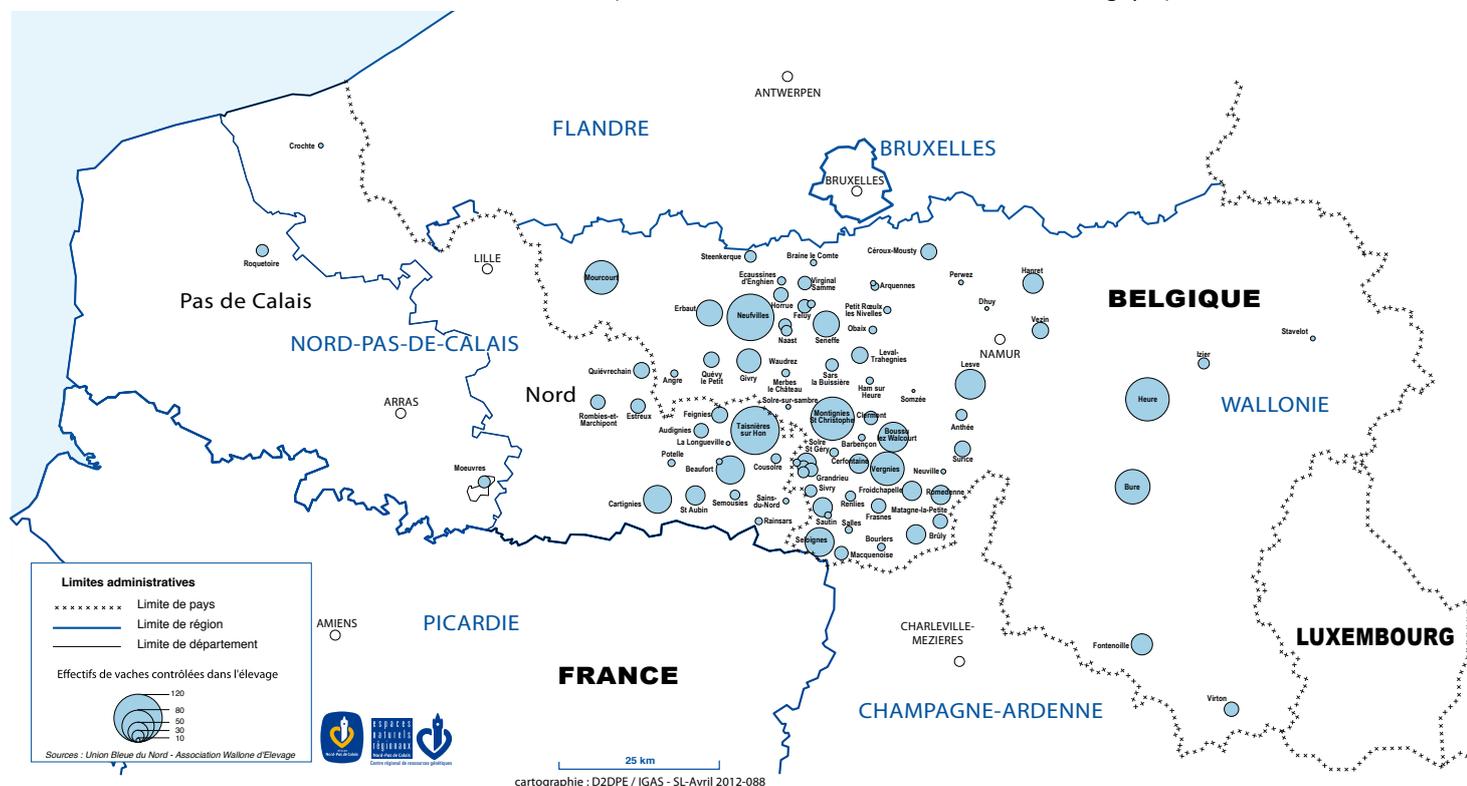
La « Bleue Mixte » est l'appellation créée dans le cadre du projet européen BlueSel pour désigner la race de vaches « Bleue du Nord » en France et le rameau mixte de la race « Blanc-Bleu Belge » en Belgique.

Historiquement, ces 2 rameaux partagent leurs ancêtres avec le « Blanc-Bleu Belge » de type viandeux.

En France et en Flandre belge, on retrouve majoritairement des animaux plus laitiers. La Wallonie possède, en plus du type laitier, une majorité d'individus à tendance plus viandeuse (type culard).

Il reste en 2011 environ 4 000 vaches « Bleue Mixte » inscrites au Contrôle Laitier (environ 600 en France et environ 3 400 en Belgique).

ÉLEVAGES CONTRÔLÉS DE VACHES BLEUE DU NORD ET BLANC BLEUE MIXTE DANS LE NORD-PAS DE CALAIS ET EN WALLONIE EN 2011



1.2. LE PROJET TRANSFRONTALIER **BLUES** EL



Etienne (+/+) - Taureau d'I.A. (Léo x Jules)

Le projet BlueSel a pour objectif d'assurer la conservation et la sélection de la « Bleue Mixte », race locale typiquement transfrontalière dite « à petit effectif ». Il est le fruit d'une coopération franco-wallonne, soutenu pour une durée de 5 ans par le programme européen INTERREG IV et les autorités française et wallonne.

Conçu au sein d'un large réseau de partenaires des 2 pays, ce projet racial ambitieux doit contribuer au maintien de la biodiversité propre à cette région transfrontalière.

Il s'articule autour de 5 actions :

- mise en place d'un programme de sélection transfrontalier,
- élaboration d'une indexation commune,
- constitution de références technico-économiques,
- création de produits et de filières régionaux identifiés à la race,
- promotion commune de la race.

1.3. LA SÉLECTION DES EXPLOITATIONS

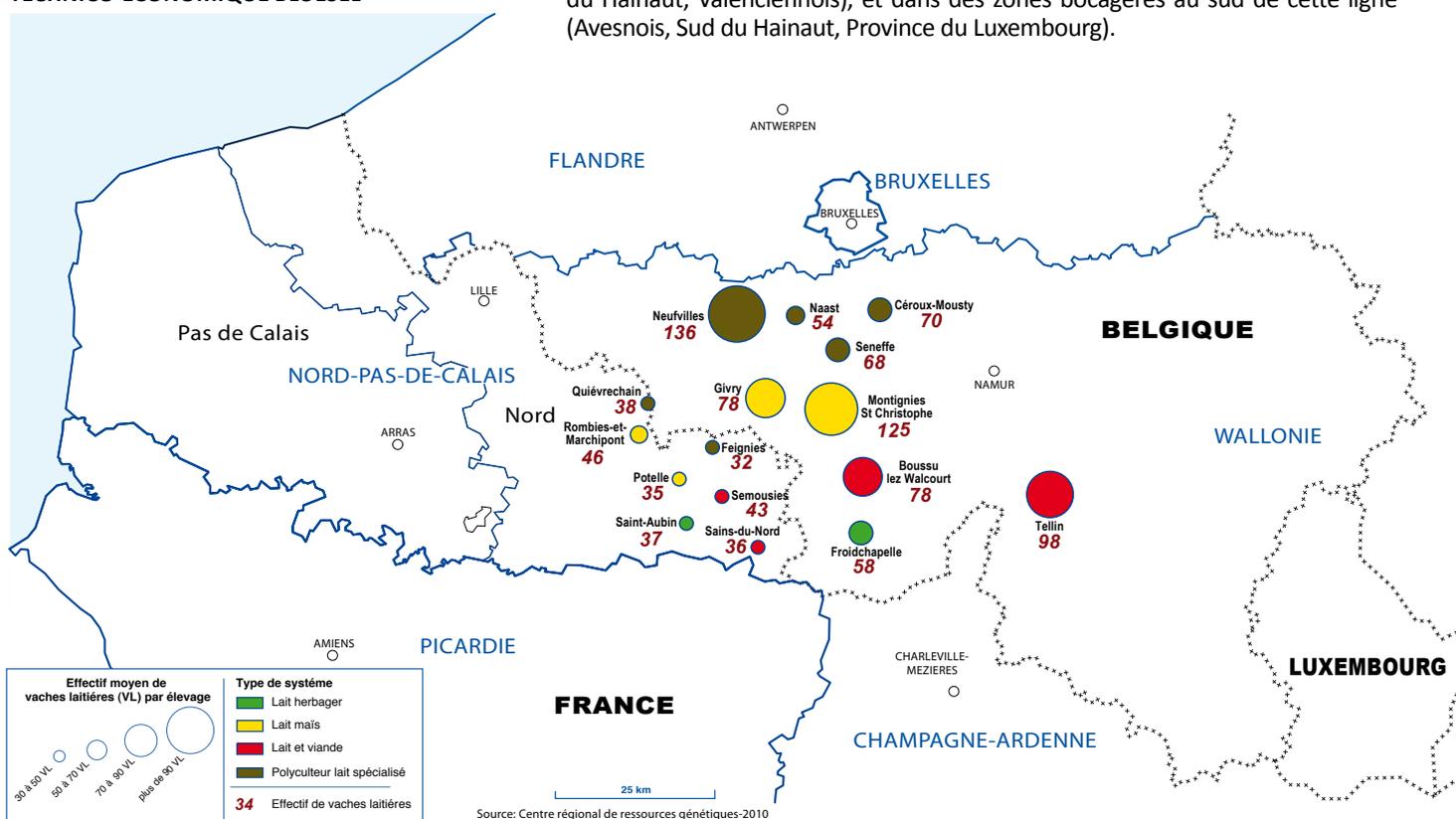
Afin de constituer le réseau BlueSel de fermes de référence technico-économique, l'ensemble des exploitations en race Bleue Mixte en France et en Wallonie ont été passées au crible de plusieurs critères de sélection :

- la motivation globale de l'éleveur sur la race et dans la durée,
- la taille de l'élevage,
- le type d'exploitation : Herbivore spécialisé / Polyculteur-éleveur,
- le système fourrager : Herbe / Herbe-Maïs / Maïs,
- l'inscription au Contrôle laitier.

Au final, le réseau de référence BlueSel a été constitué par la sélection d'une diversité d'exploitations sur le plan des types d'exploitations et de leur mode de conduite, ainsi que sur la possibilité d'accès aux informations recherchées grâce, en particulier, à l'adhésion des producteurs aux objectifs du programme.

Seize élevages ont été retenus : 9 en Wallonie et 7 en France, situés en zone de polyculture à bon potentiel au nord d'une ligne Namur-Valenciennes (Nord du Hainaut, Valenciennois), et dans des zones bocagères au sud de cette ligne (Avesnois, Sud du Hainaut, Province du Luxembourg).

LES 16 ÉLEVAGES DE RÉFÉRENCE
TECHNICO-ÉCONOMIQUE BLUESEL



Afin d'exploiter les données collectées annuellement de 2007 à 2010, des indicateurs définis par l'Institut de l'Élevage ont été utilisés pour chaque exploitation. Chaque indicateur reprend plusieurs critères :

- Structure (main-d'œuvre, surface agricole utile, unités gros bétail,...) : 15 critères
- Troupeau (lait/vache laitière, taux butyreux et protéique, concentrés/VL,...) : 16 critères
- Fourrager (UGB/ha, % herbe, tonnes de matière sèche récoltée,...) : 8 critères
- Technico-économique (prix du lait, quantité et coût des concentrés, marges brutes,...) : 12 critères
- Viande (nombre bêtes vendues, prix du kg carcasse,...) : 7 critères
- Économique (produits, charges, revenu disponible,...) : 13 critères

Les données ont été stockées sous le logiciel Diapason de l'Institut de l'Élevage. Après extraction des données, des tableaux ont été réalisés par type de systèmes et par indicateur, avec les résultats de chaque éleveur, la moyenne des élevages appartenant au système, la moyenne des élevages belges appartenant au système, la moyenne des élevages français appartenant au système, et la moyenne des exploitations régionales françaises en race laitière spécialisée. Ces tableaux ont été chaque année remis et commentés à chaque éleveur du réseau de référence BlueSel.

2 SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DES 16 EXPLOITATIONS DE RÉFÉRENCE **BLUES** **EL**

2.1. RÉSULTATS PLURIANNUELS DE 2007 À 2010 ET ÉVOLUTIONS CONSTATÉES SUR 4 ANS

	4 ans			Moyenne 2010	Moyenne 2009	Moyenne 2008	Moyenne 2007
	Moyenne	Mini	Maxi				
Structure d'exploitation							
UMO totale	1,8	1,1	3,5	1,9	1,9	1,7	1,6
dont UMO exploitant	1,7	1,0	3,0	1,7	1,7	1,7	1,6
SAU (ha)	74,8	29,2	136,7	75,6	75,3	74,7	73,5
dont Cultures de vente (ha)	21,8	0	66,6	20,2	21,7	23,3	21,9
Lait livré (1 000 l)	247,8	114,9	579,0	264,5	257,2	235,2	235,2
Lait produit/UMO totale (1 000 l)	159,2	82,2	427,8	158,6	157,7	155,9	164,5
Troupeau							
Nombre de VL	64,5	32,0	136,1	67,3	66,0	63,4	61,5
Lait/VL (l)	4 225	2 875	5 298	4 322	4 340	4 112	4 131
Concentré VL (g/l)	176	90	328	169	185	167	183
Taux de renouvellement (%)	30,9	21,1	39,8	32,5	30,7	31,3	29,3
Productivité numérique	0,99	0,74	1,19	1,01	1,00	0,98	0,98
% Mortalité veaux	5,4	1,2	9,6	6,3	3,7	7,9	3,7
IVV (j)	394	360	455	390	397	401	388
Nombre UGB totaux	116,0	57,0	231,9	122,1	118,5	114,3	109,4
% UGB VL/UGB totaux	56	46	64	56	56	56	57
Production Viande vive/UGB (kg)	201	135	251	202	198	198	204
Surfaces fourragères							
SFP (ha)	52,9	28,6	96,7	55,4	53,5	51,4	51,6
Herbe (ha)	43,0	18,7	82,4	45,3	43,2	41,9	41,7
% Maïs ensilage+Bett. fourrage/SFP	18,7	0	34,8	18,1	19,3	18,3	19,1
Chargement corrigé (UGB/ha)	2,14	1,41	3,45	2,07	2,22	2,19	2,09
Lait produit/ha SFP (l)	5 190	2 948	7 919	5 266	5 407	5 128	4 964
N minéral/ha SFP (U)	82	17	188	79	79	90	80
Environnement							
Bilan de l'azote/ha SAU (U) (*)	76	7	123	74	53	81	100
Economie							
Produit Brut exploitation (k€)	191,9	79,5	404,9	207,6	183,9	191,3	185,6
Produit Brut/UMO totale (k€)	109,3	64,6	237,0	110,3	99,0	110,8	117,1
Produit Brut/SAU (€)	2 565	1 758	3 856	2 746	2 443	2 561	2 525
Prix du lait livré (€/1000 l)	290	263	312	290	248	309	311
% Produit Lait/PB	39,0	28,7	55,7	39,1	36,9	39,7	40,4
Prix du kg Viande vive (€)	2,07	1,23	2,81	2,02	2,13	1,97	2,14
% Produit Viande/PB	24,1	13,2	47,7	24,6	24,8	25,2	21,6
% Aides/PB	18,2	12,4	25,4	17,2	19,8	18,2	17,3
Coût Concentrés/UGB (€)	190	134	259	197	183	206	175
Coût SFP et Fourrages/UGB (€)	105	40	182	106	112	117	86
% Ch. Opérationnelles/PB	32,0	24,2	42,4	31,2	34,7	33,3	28,8
% Ch. Structure Hors Amort-Frais Financiers-Main-d'œuvre(**)/PB	28,2	20,0	37,2	26,4	30,4	29,9	26,0
EBE avant Main-d'œuvre(**)/UMOf (k€)	49,3	25,3	118,2	55,4	41,0	44,3	56,4
% EBE avant Main-d'œuvre(**)/PB	39,8	21,4	51,9	42,4	34,9	36,8	45,2
Disponible avant Main-d'œuvre (**)/UMOf (k€)	32,3	6,4	95,7	38,4	23,2	27,0	40,9

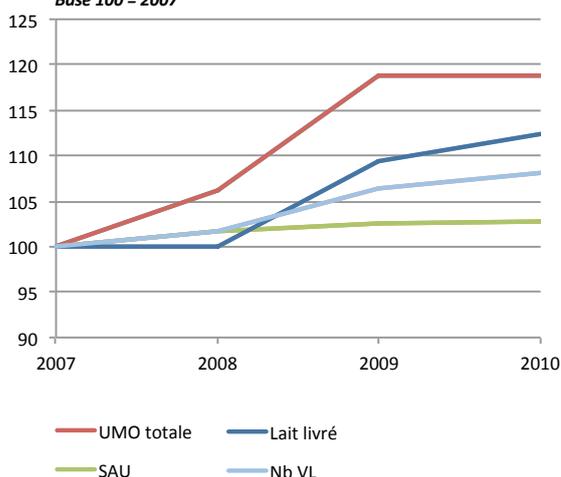
(*) Calcul réalisé sur une partie des exploitations en 2007 (11/16)

(**) Avec fermage calculé sur les terres en propriété afin de lisser les écarts de surfaces en propriété entre Belgique et France

Source : C.R.R.G. Nord-Pas de Calais 2012

EVOLUTION DES INDICATEURS STRUCTURELS

Source : C.R.R.G. Nord-Pas de Calais 2012
Base 100 = 2007



DES STRUCTURES DE TAILLE RELATIVEMENT LIMITÉE

→ Une dimension moyenne d'exploitation

Les 16 exploitations du réseau BlueSel sont de dimension moyenne avec une SAU de 75 ha exploitée par 1,8 UMO. Elles ont toutefois une orientation élevage bien marquée, avec une SFP qui représente 70 % de la SAU.

→ Un volume de lait livré en légère progression

Avec un volume de lait livré moyen de 265 000 litres en 2010, les exploitations du réseau BlueSel ne sont pas très éloignées du quota moyen des exploitations belges pour cette année 2010 (280 000 l), mais nettement en-deçà du quota moyen des exploitations du Réseau d'élevage Nord-Picardie⁽¹⁾ pour cette même année (360 000 l). A y regarder de plus près, les 7 exploitations françaises du réseau BlueSel s'avèrent deux fois plus petites que la référence moyenne du département du Nord (170 000 l contre 360 000 l). En revanche, les 9 exploitations wallonnes du réseau BlueSel sont représentatives, en volume de lait produit, de l'ensemble des exploitations wallonnes.

Ce volume de lait livré par exploitation connaît une progression annuelle de 7 000 litres entre 2008 et 2010, progression assez modérée dans un contexte de restructuration en vigueur des 2 côtés de la frontière.

→ Un volume de lait par UMO relativement stable

Le volume moyen produit par UMO de 160 000 litres sur les 4 ans est, quant à lui, relativement stable et à un niveau plutôt bas par rapport à des systèmes en race laitière spécialisée (plus de 200 000 l par UMO). Ce faible volume de lait produit par UMO est partiellement compensé par la plus forte production de viande permise par la Bleue Mixte.



Victoria (mh/+) - Mère à taureaux

UNE CONDUITE DE TROUPEAUX MIXTES BIEN MAÎTRISÉE

→ Des troupeaux mixtes de dimension moyenne

Les troupeaux du réseau BlueSel sont de dimension moyenne avec 65 vaches laitières. La part des UGB vaches laitières⁽²⁾ sur les UGB totaux, de 55 %, est relativement basse. Ceci traduit le caractère à la fois mixte et tardif de la race : une partie des éleveurs dispose d'un atelier d'engraissement de jeunes bovins et de bœufs à partir des veaux nés sur l'exploitation, et l'âge au 1^{er} vêlage varie de 30 à 36 mois.

→ La Bleue Mixte, une race qui exprime toute sa rusticité

La race Bleue Mixte exprime sa rusticité par une excellente longévité des vaches, jusqu'à 13 à 14 ans, soit 10 à 11 lactations. Cette longévité est favorisée par une productivité laitière modérée de 4 225 litres par vache et par an. Ceci facilite une utilisation économe des concentrés à 176 g par litre de lait produit, ainsi qu'un taux de renouvellement limité à 31 %.

Un autre indicateur de la rusticité de la Bleue Mixte est la très faible mortalité des veaux de moins de 3 mois, de 5,4 %. Cette race connaît en effet peu de problèmes de vêlage, notamment pour les souches de type laitier (+/+); les souches de type plus viandeux (mh/mh) requièrent davantage de surveillance et le recours à la césarienne s'avère parfois nécessaire.

(1) Issu d'un partenariat entre l'Institut de l'Élevage et les Chambres d'agriculture, le dispositif « Réseau d'élevage bovin lait » repose sur le suivi d'un panel représentatif de 600 exploitations couvrant la diversité des systèmes laitiers français. Le réseau d'élevage bovin lait de Nord-Picardie comprend 50 exploitations représentatives des systèmes de production régionaux en matière de fonctionnement. Il s'agit d'exploitations laitières d'avenir dont la dimension moyenne est supérieure de l'ordre de 20 à 30 % à la moyenne des exploitations régionales. Le stockage des informations est réalisé sous le logiciel Diapason.

(2) Le calcul du nombre d'UGB ne prend pas en compte le niveau de productivité laitière des VL : 1 VL = 1 UGB.



Vache typée +/+



Vache typée mh/mh

Quant à l'intervalle vêlage-vêlage, avec un IVV moyen de 394 jours, ces troupeaux Bleue Mixte tendent à se rapprocher de l'objectif des 365 jours visé par les cheptels allaitants. Les cheptels les mieux maîtrisés présentent un IVV inférieur à 380 jours. Les IVV les plus bas sont obtenus dans les troupeaux plus laitiers (370 à 380 jours), les troupeaux plus « viandeux » ayant des IVV plus longs (410 à 420 jours) du fait des conséquences des plus grandes difficultés de vêlage.

→ **La Bleue Mixte, une race « plastique » qui offre 2 logiques de conduite**

Cette race mixte offre 2 logiques de conduite, fonction de l'orientation d'élevage, plutôt laitière ou plutôt viandeuse, ainsi que du nombre de places disponibles en bâtiment.

Ainsi, pour les éleveurs avec une logique plutôt laitière et une recherche de limitation du nombre de génisses conservées, le taux de renouvellement moyen est de l'ordre de 27 à 28 % pour une productivité laitière de 4 680 l/VL.

En revanche, les autres éleveurs possédant un cheptel plutôt orienté vers la production de viande préfèrent généralement conserver davantage de génisses de renouvellement dans le but de les faire vêler et de bien valoriser les veaux mâles à 3 semaines ou après engraissement. Le taux de renouvellement moyen avoisine alors les 37 à 38 % pour une productivité laitière de 3 758 l/VL.

→ **La Bleue Mixte, une race... « mixte productive »**

Obtenir un maximum de veaux par vache est un objectif très important pour assurer la rentabilité des ateliers Bleue Mixte, compte tenu de l'excellente valorisation des veaux mâles naissants.

La très bonne productivité numérique de 0,99 veau sevré par VL présente démontre l'importance de cet objectif. Elle résulte de la combinaison de l'excellente fertilité des vaches et de la faible mortalité des veaux. S'ajoute à cela la mise à la reproduction d'un nombre élevé de génisses dans les troupeaux à orientation viande.

La production moyenne de viande vive, de l'ordre de 200 kg par UGB, est significativement supérieure de l'ordre de 20 à 25 % à celle d'une race laitière spécialisée. Les cheptels Bleue Mixte à orientation laitière se situent plutôt autour de 180 kg par UGB, tandis que les troupeaux à orientation viande produisent de l'ordre de 210 kg par UGB, voire jusqu'à 250 kg en présence d'un atelier de jeunes bovins.

→ **La Bleue Mixte, une valorisation des animaux élevée, en vif et en carcasse**

RÉSULTATS MOYENS PLURIANNUELS DE 2007 À 2010

	Nombre	Poids carcasse (kg/tête)			Prix (€/kg carcasse)			Prix / tête (€/tête)		
		Moy. élevages	Moy. élevages Viande	Moy. élevages Lait	Moy. élevages	Moy. élevages Viande	Moy. élevages Lait	Moy. élevages	Moy. élevages Viande	Moy. élevages Lait
Veau mâle	1 497	-	-	-	-	-	-	392 €	502 €	331 €
Vache de réforme	1 233	383 kg	403 kg	380 kg	2,88 €	3,35 €	2,49 €	1 103 €	1 353 €	941 €
Jeune bovin	119	497 kg	521 kg	481 kg	3,51 €	3,57 €	3,42 €	1 689 €	1 860 €	1 650 €

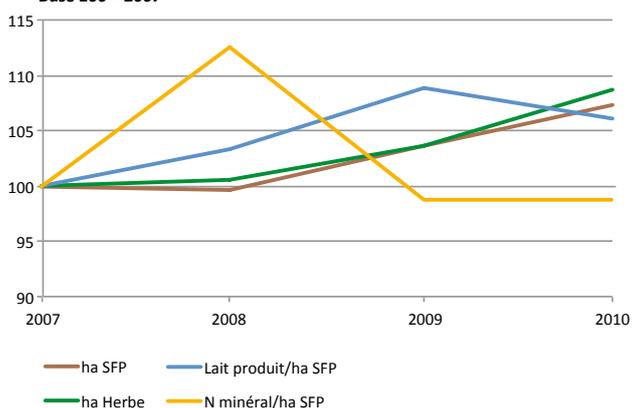
Source : C.R.R.G. Nord-Pas de Calais 2012

La race Bleue Mixte se caractérise donc par une mixité lait-viande très affirmée. Cela se traduit par des poids de carcasse importants pour les vaches de réforme (383 kg de moyenne, jusqu'à 429 kg dans un élevage orienté viande), et une valorisation élevée, et stable dans le temps, de ces vaches de réforme (moyenne de 2,88 € par kg de carcasse, jusque 4,09 € dans un élevage orienté viande) et des veaux mâles (moyenne de 392 € par veau, jusque 590 € dans un élevage orienté viande).

Compte-tenu du fonctionnement des élevages Bleue Mixte fortement basé sur la valorisation de la viande, une très bonne qualité de cheptel (qualité des produits, poids de carcasse,...) est primordiale afin de dégager un bon revenu. La sélection va donc jouer un rôle important, se rapprochant en cela des logiques de sélection de systèmes allaitants.

EVOLUTION DES INDICATEURS LIÉS À LA SFP

Source : C.R.R.G. Nord-Pas de Calais 2012
Base 100 = 2007



DES SURFACES FOURRAGÈRES TRÈS BIEN VALORISÉES

La valorisation des surfaces en herbe est l'un des points forts des troupeaux Bleue Mixte. L'alimentation de ces troupeaux est basée à plus de 80 % sur de l'herbe pâturée et récoltée sous forme d'ensilage, d'enrubannage et de foin.

La part des cultures fourragères, maïs ensilage et betteraves fourragères, varie de zéro chez les éleveurs herbagers jusqu'à un tiers de la SFP chez les éleveurs les plus intensifs.

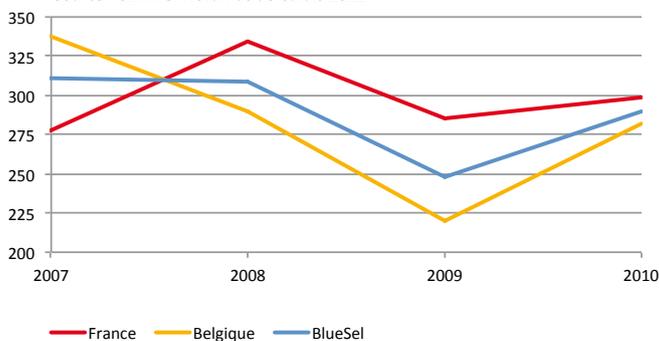
Ces surfaces fourragères sont bien valorisées puisque le chargement moyen corrigé dépasse les 2 UGB par ha de SFP, avec des écarts importants selon le contexte pédoclimatique (de 1,5 à 3,5 UGB/ha SFP).

Cette bonne valorisation de l'herbe est obtenue avec un niveau de fertilisation minérale azotée modérée à moins de 85 unités par ha de SFP.

Le bilan global moyen de l'azote (hors fixation par les légumineuses et hors dépositions atmosphériques), à l'échelle de l'exploitation, est inférieur à 80 unités par ha de SAU. Ceci traduit la bonne maîtrise et le caractère économe en intrants – engrais, concentrés – des exploitations Bleue Mixte. La totalité des exploitations BlueSel obtient un bilan global azoté inférieur ou égal à 120 unités par ha de SAU.

EVOLUTION DU PRIX DU LAIT (€/1 000 L)

Source : C.R.R.G. Nord-Pas de Calais 2012



DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES SOUS L'INFLUENCE D'UNE CONJONCTURE TRÈS FLUCTUANTE...

→ 2007-2008 : des disparités entre les 2 pays

Sur les deux années 2007 et 2008, le prix moyen du lait des 16 exploitations BlueSel est resté relativement stable aux alentours de 310 €/1 000 l.

Mais en Belgique, en 2007, du fait d'une connexion immédiate du prix du lait aux cours du marché européen et mondial, le prix du lait (338 €/1 000 l) a été nettement supérieur au prix du lait français (277 €/1 000 l).

En France, le mode de fixation de l'époque générait un décalage de 6 mois entre le prix du marché européen et mondial et le prix payé au producteur, à la hausse comme à la baisse.

En 2008, la situation s'est inversée avec un prix de 290 €/1 000 l en Belgique contre 334 €/1 000 l en France.

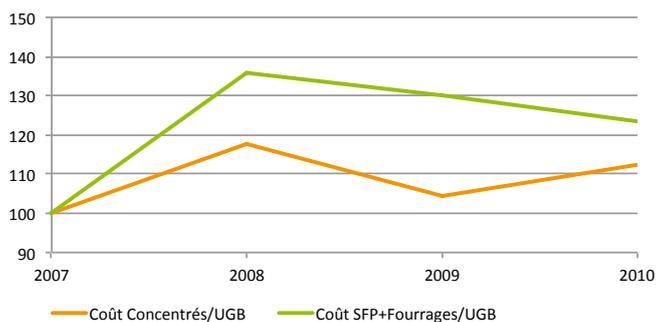
Parallèlement, les charges d'intrants ont progressé fortement, soit plus 18 % pour le coût de concentrés, et plus 36 % pour le coût des surfaces fourragères et des achats de fourrages par UGB.

Au final, malgré une légère hausse du produit brut entre 2007 et 2008, les excédents bruts d'exploitation (EBE) moyens avant charges de main-d'œuvre (salaires, charges sociales) se sont dégradés de plus de 20 %, tandis que le revenu disponible avant charges sociales exploitant a chuté de 34 %.



EVOLUTION DES INDICATEURS TECHNICO-ÉCONOMIQUES DU TROUPEAU

Source : C.R.R.G. Nord-Pas de Calais 2012
Base 100 = 2007



→ 2009 : l'année de tous les dangers

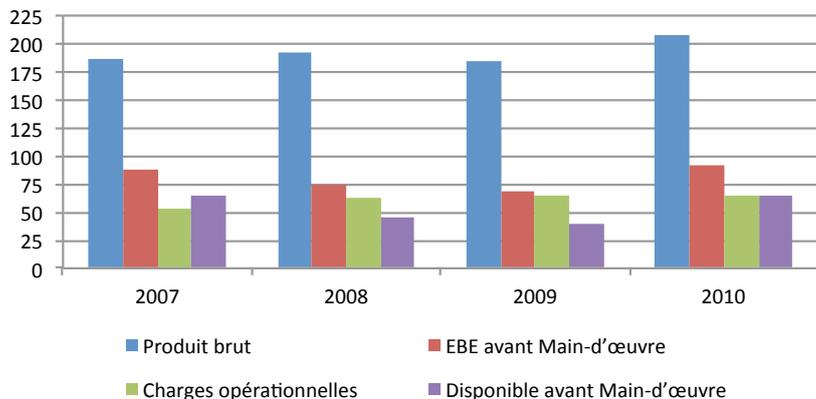
L'année 2009, caractérisée par une chute vertigineuse du prix du lait, a été rebaptisée « l'année de la crise laitière ». En Belgique, le prix moyen est descendu au plus bas aux alentours de 200 €/1 000 l.

Les éleveurs ont alors cherché à réduire les charges opérationnelles en changeant les types de concentrés distribués (substitution du soja par du tourteau de colza,...) et en limitant les apports d'intrants, d'où une réduction globale des coûts des concentrés et de la SFP par UGB, malgré des prix unitaires d'intrants toujours élevés.

Ces économies sur les intrants ont permis de limiter la dégradation des performances économiques entre 2008 et 2009. L'EBE moyen avant main-d'œuvre n'a ainsi baissé que de 7 %, et le revenu disponible avant main-d'œuvre que de 14 %, alors que le prix du lait s'est dégradé de plus de 20 % sur la période.

EVOLUTION D'INDICATEURS ÉCONOMIQUES (K€)

Source : C.R.R.G. Nord-Pas de Calais 2012



→ 2010 : retour à la « normale »

L'année 2010 s'avère nettement plus favorable avec un redressement net du prix du lait moyen aux alentours de 290 €/1 000 l.

L'EBE moyen avant main-d'œuvre et le revenu disponible avant main-d'œuvre reviennent au final à des niveaux proches de ceux de 2007.



... MAIS LA MIXITE LAIT-VIANDE ATTENUE LES FLUCTUATIONS DU PRIX DU LAIT

→ Un prix moyen du kg de viande vive plus élevé qu'en Charolais

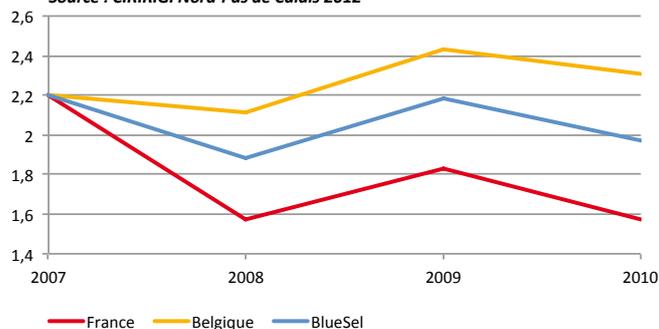
Toutes exploitations confondues, avec un prix moyen de 2,04 € par kg de viande vive, les troupeaux de référence Bleue Mixte valorisent mieux la viande produite qu'un troupeau naisseur de Charolais avec vente de brouards à 9 mois, de l'ordre de 10 %.

Cette moyenne masque toutefois des écarts très importants (de 1,23 à 2,81 €/kg VV) selon l'orientation génétique du troupeau (+/+ ou mh/mh), la qualité du cheptel, le circuit commercial et la proportion des différents types d'animaux commercialisés (veaux naissants, veaux de boucherie, jeunes bovins, bœufs, génisses de viande, vaches de réforme).

Les cheptels plus orientés vers le lait valorisent la viande aux alentours de 1,70 € par kg, tandis que les troupeaux plus conformés obtiennent plus de 2,50 € par kg.

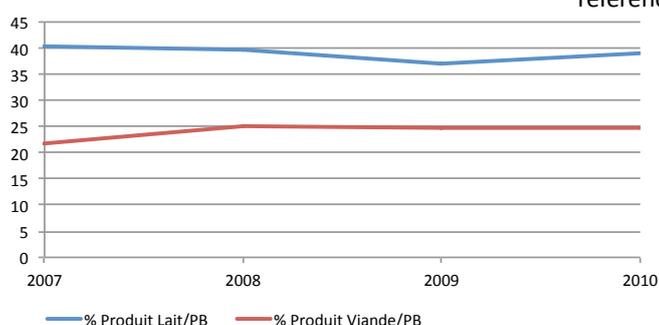
EVOLUTION DU PRIX DU KG VIANDE VIVE/UGB (€)

Source : C.R.R.G. Nord-Pas de Calais 2012



EVOLUTION DES PARTS DES PRODUITS LAIT ET VIANDE DANS LE PRODUIT BRUT (%)

Source : C.R.R.G. Nord-Pas de Calais 2012



→ Un produit viande qui compense les fluctuations du produit lait

L'analyse pluriannuelle des performances économiques des 16 exploitations de référence BlueSel sur les 4 campagnes contrastées permet de bien caractériser

les exploitations Bleue Mixte sur le plan des produits. Elles se distinguent notamment par :

- un poids limité du produit lait dans le produit brut total : de 37 à 40 % selon l'année contre 60 % en systèmes en Prim'Holstein,
- un poids élevé du produit viande : près d'1/4 du produit brut contre moins de 15 % avec une race laitière spécialisée.

Tout ceci se traduit par une plus faible sensibilité aux fluctuations du prix du lait des exploitations Bleue Mixte, comme cela est constaté en 2009. Le revenu disponible par unité de main-d'œuvre familiale avant charges sociales exploitant s'est en effet maintenu aux alentours de 25 k€ alors qu'il est descendu à moins de 15 k€ dans les exploitations avec race Prim'Holstein du Réseau d'élevage Nord-Picardie.

→ Le maintien d'un bon niveau de rémunération

Sur les 4 campagnes analysées, les exploitations Bleue Mixte obtiennent de bons niveaux moyens de rémunération de la main-d'œuvre familiale, de l'ordre de 32 k€ par UMO familiale. Ces performances satisfaisantes sont obtenues malgré un niveau de production laitière par ha de SAU très inférieur à celui des systèmes en race laitière spécialisée.

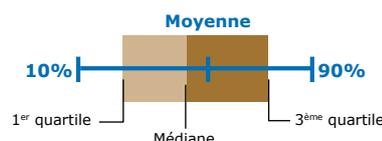
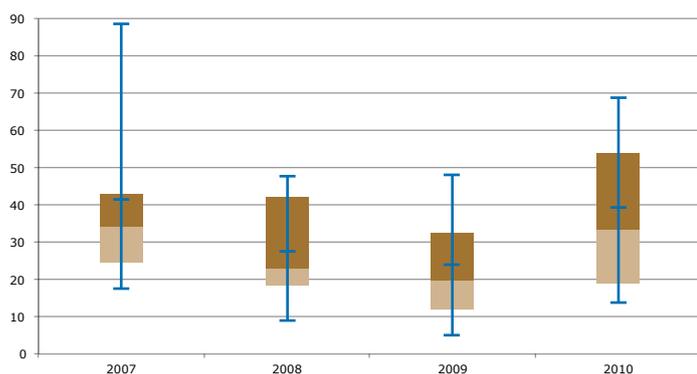
Les exploitations Bleue Mixte produisent en effet moins de lait par ha de SFP, mais davantage de viande, et mettent en œuvre une conduite technique économe en matière d'élevage.



2.2. ECARTS DE PERFORMANCE INTRAGROUPE BLEUE MIXTE

> EVOLUTION DU REVENU DISPONIBLE AVANT MAIN-D'ŒUVRE/UMOF (K€)

Source : C.R.R.G. Nord-Pas de Calais 2012



Indépendamment des conjonctures annuelles, il existe des écarts importants de performance économique entre exploitations Bleue Mixte du réseau BlueSel. Un des critères-clés d'analyse de cette performance est la rémunération de la main-d'œuvre familiale, mesurée par le revenu disponible avant main-d'œuvre (avant déduction des charges sociales exploitant) par UMO familiale.

→ Les exploitations du quartile supérieur, soit les plus performantes économiquement, obtiennent un revenu disponible moyen de 60 k€ par UMOF contre 15 k€ par UMOF pour celles du quartile inférieur.

→ Ces 4 exploitations se répartissent entre les 2 logiques d'orientation génétique : lait ou viande, et entre différents systèmes de production : polyculture-élevage, lait spécialisé ou lait + viande.

→ Elles se situent toutes en Belgique, dans des contextes pédoclimatiques très divers : zone favorable dans un sillon

Valeniennes - Namur, zone plus difficile au sud de l'Avesnois et vers les Ardennes.

→ Elles combinent à la fois une productivité supérieure à la moyenne et une bonne efficacité des charges (rapport des charges sur le produit brut).

→ Les quelques exploitations françaises les plus performantes obtiennent de bons niveaux d'efficacité mais sont pénalisées par des niveaux de productivité de la main-d'œuvre inférieurs (UGB/UMOt).

RÉSULTATS MOYENS PLURIANNUELS DE 2007 À 2010

Source : C.R.R.G. Nord-Pas de Calais 2012

→ Caractéristiques des 4 exploitations à très bonne performance économique par rapport à la moyenne des 16 exploitations

	Quartile supérieur : les 4 exploitations les plus performantes	Moyenne : 16 exploitations
Critères de productivité		
Produit brut/UMO totale (k€)	162,2	109,3
Produit/ha SAU (€)	2 928	2 565
Lait produit/ha SFP (l)	5 925	5 190
Lait produit/UMO totale (1 000 l)	231,7	159,2
UGB/UMO totale	93	68
Critères de valorisation des produits		
Prix du lait/1 000 l (€)	290	290
Prix du kg viande vive (€)	2,16	2,07
Critères de maîtrise des charges		
Coût concentrés/UGB (€)	211	190
Coût SFP + achats fourrages/UGB (€)	118	105
% Ch. Opérationnelles/PB	30,0	32,0
% Ch. Structure hors amortissement, frais financiers et main-d'œuvre/PB	23,1	28,2



A partir du tableau précédent, les comparaisons des exploitations les plus performantes à la moyenne font apparaître :

- Une meilleure productivité de la main-d'œuvre :
 - + 49 % sur le produit brut
 - + 46 % sur le lait produit
 - + 37 % sur les UGB par UMO totale
- Une plus forte productivité des surfaces :
 - + 14 % sur le produit par ha SAU et sur le lait par hectare SFP.
- Une valorisation non significativement différente des produits lait et viande. Ceci recouvre des logiques de système et d'orientation contrastées. Certains éleveurs valorisent très bien la viande et moins bien le lait, et réciproquement.
- Des coûts de concentrés et de surfaces fourragères par UGB légèrement supérieurs de l'ordre de 11 à 12 %, mais avec au final une meilleure efficience des charges, soit :
 - moins de 2 points sur le rapport charges opérationnelles sur produit brut
 - moins de 5 points sur le rapport charges de structure hors amortissement, frais financiers et main-d'œuvre sur le produit brut.

Pour approfondir cette analyse, il est nécessaire d'introduire une approche qui intègre les logiques de production : système d'exploitation, orientation du cheptel et système fourrager.



3 ANALYSE DES RÉSULTATS PAR TYPE D'EXPLOITATIONS

3.1. CLASSEMENT TYPOLOGIQUE DES EXPLOITATIONS DU RÉSEAU BLUESEL

Les 16 exploitations du réseau BlueSel peuvent être regroupées selon leurs logiques de production classées en 3 niveaux :

→ 1^{er} niveau : Orientation de l'exploitation

Les troupeaux Bleue Mixte se retrouvent aussi bien dans des exploitations où la part des cultures de vente est importante : Lait + Cultures (1/3 des exploitations) que dans des exploitations à dominante Elevage (les 2/3).

→ 2^{ème} niveau : Système fourrager

Les troupeaux Bleue Mixte sont conduits avec une diversité de systèmes fourragers, depuis des systèmes à plus de 98 % d'herbe sur la SFP (2 exploitations) jusqu'à des systèmes où le maïs ensilage prend une place conséquente dans l'alimentation des vaches laitières (4 exploitations).

Les seuils retenus sont les suivants :

- « Herbager » = Maïs < 10 % SFP
- « Herbe-Maïs » = 10 % < Maïs < 25 % SFP
- « Maïs » = Maïs > 25 % SFP

Au final, 75 % des exploitations de référence BlueSel fonctionnent avec des systèmes fourragers où l'herbe occupe une place prépondérante (systèmes « Herbager » ou « Herbe-Maïs »).

→ 3^{ème} niveau : Atelier viande complémentaire

Dans près de 60 % des exploitations de référence BlueSel, il n'y a pas d'atelier viande spécifique, complémentaire au troupeau laitier.

Quand il y a présence d'un atelier viande, il s'agit d'engraissement de veaux Bleue Mixte nés sur l'exploitation, soit en cycle court (veaux de boucherie, jeunes bovins), soit en cycle long (bœufs).

Dans une exploitation, la présence d'herbe excédentaire pour le troupeau laitier a conduit l'éleveur à mettre en place un second troupeau de race Charolaise.

Les ateliers viande sont présents uniquement dans les exploitations ayant un système fourrager de type Herbe-Maïs.



→ Tableau qui positionne les 16 exploitations selon les 3 clés typologiques

Orientation de l'exploitation	Dominante Elevage				Lait + Cultures			
	10				6			
Système fourrager	Herbe-Maïs		Herbager		Maïs		Herbe-Maïs	
	8		2		4		2	
Atelier viande complémentaire	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans
	3 (1 JB, 1 Bœufs, 1 VA)	5	1 (JB)	1	1 (JB)	3	2 (Veaux, Bœufs)	0

Source : C.R.R.G. Nord-Pas de Calais 2012

Compte tenu de la taille de l'échantillon, l'analyse par système va s'appuyer uniquement sur le 1^{er} niveau de la typologie.

3.2. CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DES 2 GRANDS TYPES D'EXPLOITATIONS

RÉSULTATS INDIVIDUELS MOYENNÉS SUR 4 ANS.

EXPLOITATIONS À DOMINANTE ÉLEVAGE (10 EXPLOITATIONS)							
N° code élevage	UMO totale	UMO exploitant	SAU (ha)	SFP (ha)	GCU (ha)	Lait produit (1 000 l)	Nombre d'UGB
1000	1,2	1,1	37,8	37,8	0	166,5	60,6
1001	1,2	1,0	36,0	36,0	0	205,1	76,0
1002	1,3	1,0	54,8	48,1	6,7	159,5	108,3
1004	1,2	1,0	29,2	28,6	0	164,4	57,0
1009	1,1	1,0	58,1	52,3	5,8	172,8	91,6
1010	1,5	1,5	116,9	96,7	20,2	653,3	215,5
1011	1,6	1,3	71,6	61,5	10,1	314,2	161,1
1012	1,6	1,6	82,4	62,8	19,6	369,8	124,6
1013	2,0	2,0	56,7	56,7	0	180,8	109,8
1016	3,0	2,0	120,3	96,0	24,2	282,0	152,8
Moyenne	1,6	1,3	66,4	57,7	8,7	266,9	115,7

Ces 10 exploitations se situent au sud d'une ligne Namur-Valenciennes dans des zones bocagères (Avesnois, Sud du Hainaut, Province du Luxembourg) avec des contraintes de sols (moindre potentiel agronomique). Elles sont de superficie limitée, avec plus des 2/3 des surfaces consacrées à l'élevage (87 % de SFP/SAU).

EXPLOITATIONS DE POLYCLTURE-ÉLEVAGE (6 EXPLOITATIONS)							
N° code élevage	UMO totale	UMO exploitant	SAU (ha)	SFP (ha)	GCU (ha)	Lait produit (1 000 l)	Nombre d'UGB
1006	1,8	1,8	91,7	44,7	47,0	169,0	62,2
1007	1,9	1,9	47,1	24,2	22,9	152,4	64,0
1014	3,5	3,0	136,7	70,1	66,6	472,0	231,9
1015	1,8	1,8	54,6	28,7	25,9	227,2	107,5
1017	2,0	2,0	85,4	37,2	48,2	272,5	116,0
1018	2,0	2,0	119,4	61,6	57,8	312,3	116,6
Moyenne	2,2	2,1	89,2	44,4	44,8	267,6	116,4

Source : C.R.R.G. Nord-Pas de Calais 2012



Ces 6 exploitations se situent en zone de polyculture à bon potentiel (Nord du Hainaut, Valenciennois). Leur superficie, en moyenne 1/3 plus grande, se répartit de façon équilibrée entre surfaces dédiées à l'élevage et aux grandes cultures. Elles mobilisent plus de main-d'œuvre pour faire face aux travaux liés aux cultures de vente.

En moyenne, ces 2 types d'exploitations détiennent le même nombre d'UGB (116) et produisent le même volume de lait (267 000 l). La productivité laitière n'est pas significativement différente entre ces 2 types, ce qui les distingue des exploitations en race laitière spécialisée. Pour ces dernières, on constate en effet une corrélation entre la part de maïs dans la SFP et la productivité laitière. En revanche, la SFP moyenne des exploitations en polyculture-élevage est inférieure de près d'1/4 à celle des exploitations à dominante élevage, ce qui traduit une intensification plus forte des surfaces. Cette intensification repose sur un recours plus important au maïs ensilage, qui représente 27 % de la SFP, contre 15 % en exploitations à dominante élevage, et sur une intensification des prairies.

3.3. CARACTÉRISTIQUES DES TROUPEAUX DES 2 GRANDS TYPES D'EXPLOITATIONS

RÉSULTATS INDIVIDUELS MOYENNÉS SUR 4 ANS.

EXPLOITATIONS À DOMINANTE ÉLEVAGE									
N° code élevage	Nombre VL	Lait/VL (l)	TB (g/l)	TP (g/l)	Prix/ 1 000 l (€)	Conc. VL (kg/VL)	Conc. VL (g/l)	% Taux renouv.	IVV (j)
1000	37,1	4 476	36,4	31,4	289	763	171	27,7	387
1001	46,3	4 437	37,6	31,4	297	402	90	22,9	386
1002	36,4	4 386	40,6	33,6	312	1 476	328	27,8	425
1004	34,8	4 704	40,4	32,7	302	1 012	221	39,8	426
1009	43,3	3 982	39,6	32,0	303	666	166	34,9	455
1010	125,4	5 205	33,9	33,4	300	876	168	31,8	385
1011	78,3	4 018	35,8	31,9	278	741	185	34,3	411
1012	77,5	4 771	37,2	31,2	279	565	118	32,1	389
1013	57,6	3 159	33,5	31,5	263	526	174	37,0	392
1016	98,1	2 875	36,2	30,7	272	356	123	21,1	379
Moyenne	63,5	4 201	37,1	32,0	289	738	174	30,9	403

EXPLOITATIONS DE POLYCLTURE-ÉLEVAGE									
N° code élevage	Nombre VL	Lait/VL (l)	TB (g/l)	TP (g/l)	Prix/ 1 000 l (€)	Conc. VL (kg/VL)	Conc. VL (g/l)	% Taux renouv.	IVV (j)
1006	32,0	5 298	34,5	31,7	292	708	133	30,8	377
1007	38,5	3 958	37,3	31,8	297	469	118	27,5	384
1014	136,1	3 485	36,8	32,7	291	598	169	31,6	384
1015	53,9	4 272	36,4	32,8	280	999	237	36,5	380
1017	69,8	3 888	39,6	33,5	292	1 007	258	33,9	385
1018	68,0	4 595	36,3	32,3	289	833	181	25,9	360
Moyenne	66,4	4 249	36,8	32,5	290	769	183	31,0	378

Source : C.R.R.G. Nord-Pas de Calais 2012



Ces 2 types d'exploitations ont une taille moyenne de cheptel proche de 65 vaches laitières, avec une variation de près de 35 à plus de 130 vaches laitières. La productivité laitière est équivalente entre les 2 types. Celle-ci bordure les 4 200 l/VL, avec une productivité laitière maximale qui dépasse les 5 200 l/VL.

Le prix moyen du lait pour 1 000 litres de 290 € est quasi identique entre les 2 types d'exploitations sans que l'on puisse identifier un effet lié au pays.

Les résultats de ces types d'exploitations confirment la faiblesse du taux butyreux de la race, proche de 37 g/l, avec des écarts importants entre élevages (de 34 g/l à plus de 40 g/l). Les écarts de taux de matière utile, et notamment de TB, expliquent en grande partie les écarts de valorisation du lait qui s'élèvent jusqu'à près de 50 €/1 000 l.

Enfin, l'IVV moyen des exploitations à dominante élevage est supérieur de 25 jours à celles de polyculture-élevage du fait de la présence, dans les premières, d'élevages orientés viande avec des animaux à orientation génétique mh/mh présentant davantage de difficultés de vêlage.

RÉSULTATS INDIVIDUELS MOYENNÉS SUR 4 ANS.

EXPLOITATIONS À DOMINANTE ÉLEVAGE									
N° code élevage	Product. numérique	% mortalité veaux	% UGB VL/UGB totaux	Prod. Viande vive /UGB (kg)	Prix Kg vif vendu (€)	Coût Concentrés /UGB (€)	Coût SFP + achat Fourrages /UGB (€)	Frais élevage /UGB (€)	Frais vétérin. /UGB (€)
1000	1,03	7,7	61	180	2,46	134	55	69	56
1001	0,94	8,0	61	196	2,04	175	161	71	48
1002	0,87	9,6	46	176	1,23	141	51	26	36
1004	0,86	8,6	61	175	1,56	222	128	95	71
1009	0,74	9,5	47	251	1,49	144	40	57	46
1010	1,03	2,6	58	194	1,93	230	140	37	45
1011	1,04	4,9	49	251	2,74	295	95	49	77
1012	1,08	4,9	62	220	1,24	181	110	53	51
1013	1,05	4,7	53	233	2,81	200	76	35	82
1016	1,01	7,3	64	135	2,64	135	109	41	93
Moyenne	0,97	6,8	56	201	2,01	186	97	53	60

EXPLOITATIONS DE POLYCLTURE-ÉLEVAGE									
N° code élevage	Product. numérique	% mortalité veaux	% UGB VL/UGB totaux	Prod. Viande vive /UGB (kg)	Prix Kg vif vendu (€)	Coût Concentrés /UGB (€)	Coût SFP + achat Fourrages /UGB (€)	Frais élevage /UGB (€)	Frais vétérin. /UGB (€)
1006	1,08	2,1	51	211	1,90	198	118	75	54
1007	0,99	2,6	60	214	2,08	218	84	60	80
1014	0,85	1,2	59	194	2,25	151	87	33	44
1015	1,19	2,7	50	212	2,72	205	116	43	83
1017	0,99	7,4	60	191	2,33	259	182	54	83
1018	1,08	2,6	58	178	1,73	169	151	72	47
Moyenne	1,03	3,1	56	200	2,17	200	123	56	65

Source : C.R.R.G. Nord-Pas de Calais 2012

REPÈRE

La productivité numérique, qui combine principalement intervalle vêlage-vêlage, fertilité et mortalité des veaux, doit impérativement être supérieure à 1.

La productivité numérique, proche de 1 veau sevré par vache laitière présente sur l'année, varie au maximum de 0,34 veau dans chacun des 2 types d'exploitations.

Dans les 2 types d'exploitations, on constate que les 3 éleveurs ayant les consommations de concentrés les plus importantes (n°1002, 1004 et 1017) obtiennent certes les meilleurs taux (TB et TP) mais aussi les plus faibles niveaux de marges brutes par UGB (cf. tableaux « Caractéristiques de la SFP des 2 grands types d'exploitations »). Ces éleveurs sont pénalisés notamment par une plus faible productivité de viande (kg de viande vive/UGB) couplée avec une moindre valorisation de celle-ci.

REPÈRE

Compte-tenu de l'importance de respecter une conduite économe des troupeaux Bleue Mixte valorisant en priorité des surfaces en herbe, un objectif de consommation de concentrés VL inférieure à 800 kg/VL/an pour des vaches à 4 500 litres est conseillé.

Repères de consommation annuelle de concentrés VL en g/l :

Economie	Moyenne	Elevée
< 170	170 à 200	> 200

REPÈRE

Pour les ateliers naisseurs ou naisseurs-engraisseurs de bœufs, l'objectif proposé est de 200 kg de viande vive par UGB, valorisés à 2,20 €/kg, ce qui correspond à un produit viande minimum de 440 €/UGB.

Pour les ateliers naisseurs-engraisseurs de jeunes bovins, l'objectif proposé est de 275 kg de viande vive par UGB, valorisés à 2,0 €/kg, soit un minimum de produit viande de 550 € par UGB.

La production de viande vive par UGB et par an est un indicateur essentiel de la rentabilité des élevages Bleue Mixte. Cet indicateur est la résultante de la productivité numérique et du gabarit des animaux (principalement celui des vaches de réforme).

L'objectif à atteindre de quantité de viande vive à produire par UGB dépend des types d'animaux commercialisés et notamment du devenir des veaux mâles (vente à 3 semaines, engraissement en jeunes bovins ou en bœufs). Ici, seules les exploitations n°1002, 1009 et 1011 à dominante élevage, et n°1006 et 1007 de polyculture-élevage ont un élevage de type naisseur-engraisseur. Tous les autres élevages sont de type naisseur (vente des veaux mâles à 3 semaines).

La valorisation de la viande commercialisée est également un critère essentiel. Celle-ci présente de très forts écarts allant de plus ou moins 0,8 €/kg vif autour de la moyenne.

Repères de valorisation :

Orientation d'élevage	Veau mâle		Vache de réforme	
	Viande	Lait	Viande	Lait
Prix/tête	> 500 €	> 375 €	-	-
Poids carcasse/tête	-	-	> 400 kg	> 380 kg
Prix kg carcasse	-	-	> 3,50 €	> 3,0 €

Enfin, les différences d'intensification fourragère entre les 2 types d'exploitation se traduisent par des écarts de coût liés à la SFP et aux achats de fourrages. Les exploitations de polyculture-élevage ont recours à davantage de fourrages cultivés et achetés, d'où des coûts liés à la SFP et à l'achat de fourrages par UGB supérieurs de plus d'1/4 à ceux des exploitations à dominante élevage.

L'analyse des coûts des surfaces fourragères doit être réalisée au cas par cas en lien avec la part des cultures fourragères (maïs,...), le niveau de productivité des surfaces en herbe de l'exploitation et le type de système (dominante élevage, polyculteur-élevage) qui détermine en grande partie le mode de gestion des engrais de ferme.



Caesar - Taureau de M.N. (Jules x Léo) dans un lot de génisses

3.4. CARACTÉRISTIQUES DE LA SFP DES 2 GRANDS TYPES D'EXPLOITATIONS

RÉSULTATS INDIVIDUELS MOYENNÉS SUR 4 ANS.

EXPLOITATIONS A DOMINANTE ELEVAGE						
N° code élevage	Marge brute/ha SFP (€)	Marge brute/UGB (€)	Surface Herbe (ha)	Surface Maïs ensilage (ha)	% Maïs ensilage+Bett. fourrage/SFP	Lait/ha SFP (l)
1000	1 519	947	37,8	0	0	4 403
1001	1 560	740	26,4	9,7	26,8	5 698
1002	968	444	43,2	5	10,3	3 312
1004	1 206	605	23,3	5,3	18,5	5 715
1009	1 118	640	46,7	5,7	10,8	3 302
1010	2 006	900	74,9	20,1	22,5	6 752
1011	1 971	753	51,3	10,2	16,6	5 111
1012	1 546	777	47,3	15,6	24,6	5 893
1013	1 371	710	53,2	3,5	6,2	3 186
1016	1 109	693	82,4	12,6	14,2	2 948
Moyenne	1 437	721	48,6	8,8	15,1	4 632

EXPLOITATIONS DE POLYCLTURE-ELEVAGE						
N° code élevage	Marge brute/ha SFP (€)	Marge brute/UGB (€)	Surface Herbe (ha)	Surface Maïs ensilage (ha)	% Maïs ensilage+Bett. fourrage/SFP	Lait/ha SFP (l)
1006	1 077	774	39,2	5,6	12,5	3 784
1007	1 839	689	20,0	2,3	16,6	6 325
1014	2 490	755	49,3	19,7	29,5	6 743
1015	2 629	705	18,7	10,0	34,8	7 919
1017	1 745	558	26,2	10,3	29,5	7 412
1018	1 561	822	44,0	15,2	28,4	5 094
Moyenne	1 703	658	32,8	11,5	26,8	6 122

Source : C.R.R.G. Nord-Pas de Calais 2012

REPÈRE

Un objectif de marge brute par UGB de 800 € est proposé pour les élevages Bleue Mixte. Cet objectif peut être modulé selon le type d'atelier (naiseur ou naisseur-engraisseur) et selon l'orientation génétique du cheptel : lait ou viande. A priori, plus l'orientation de l'atelier est tournée vers la production laitière, plus l'objectif de marge brute par UGB est élevé.

La marge brute par UGB est un indicateur intéressant à utiliser pour les élevages Bleue Mixte, car il combine la valorisation des produits (lait et viande) et la maîtrise des charges de l'élevage (concentrés, achats de fourrages et coproduits, engrais, semences,...).

On constate des écarts très importants de marge brute par UGB entre ateliers : plus du simple au double entre les extrêmes pour les exploitations à dominante élevage, près de 50 % entre les extrêmes pour les exploitations de polyculture-élevage. Ces écarts de marge brute traduisent la présence de leviers d'amélioration importants pour la moitié des exploitations du réseau BlueSel.

Repères « pluriannuels » de marge brute en €/UGB :

	Elevée	Moyenne	Basse
Atelier naisseur / orientation lait	> 850	750 à 850	< 750
Atelier naisseur-engraisseur / orientation viande	> 750	650 à 750	< 650

REPÈRE

Compte tenu des contextes spécifiques à chaque exploitation (potentiel des sols, parcellaire), il est difficile de fournir des objectifs chiffrés pertinents pour l'ensemble des élevages Bleue Mixte.

Un des objectifs essentiels est la recherche d'une herbe de qualité, pâturée et fauchée, permettant d'obtenir une conduite économe en intrants (concentrés, engrais...) couplée avec une bonne productivité du cheptel (kg viande vive/UGB, lait/VL).

Quelle que soit la situation, une cohérence est à trouver entre les objectifs de conduite du cheptel et les potentialités des surfaces fourragères de l'exploitation dans le but de les valoriser à l'optimum.

La recherche d'une excellente valorisation des surfaces fourragères, et notamment des prairies qui représentent 85 % de la SFP des exploitations à dominante élevage et 74 % en exploitations de polyculture-élevage, est un objectif essentiel. Plusieurs indicateurs à analyser de façon conjointe sont à utiliser pour juger de la situation : chargement corrigé, fertilisation minérale azotée par hectare, tonnes de matière sèche récoltée et disponible par UGB, ares de pâturage par vache.

RÉSULTATS INDIVIDUELS MOYENNÉS SUR 4 ANS.

EXPLOITATIONS A DOMINANTE ELEVAGE							
N° code élevage	Chargement corrigé (UGB/ha)	N minéral /ha SFP (unité)	N minéral /ha Herbe (unité)	Tonnes M.S. récoltées / UGB	Tonnes M.S. utilisées / UGB	Ares pâture/VL au printemps	Ares pâture/VL en été
1000	1,45	48	48	1,39	1,79	42	62
1001	2,18	98	102	2,81	2,65	23	40
1002	2,13	45	35	1,72	2,18	31	42
1004	1,91	48	41	2,37	2,59	14	21
1009	1,76	17	7	1,62	1,63	22	35
1010	1,96	107	102	2,77	3,34	25	25
1011	2,45	69	58	1,92	2,23	19	27
1012	1,97	104	94	2,87	2,94	23	28
1013	1,81	22	17	1,61	1,92	31	35
1016	1,65	67	60	4,77	4,60	21	22
Moyenne	1,93	62	56	2,38	2,59	25	34

EXPLOITATIONS DE POLY-CULTURE-ELEVAGE							
N° code élevage	Chargement corrigé (UGB/ha)	N minéral /ha SFP (unité)	N minéral /ha Herbe (unité)	Tonnes M.S. récoltées / UGB	Tonnes M.S. utilisées /UGB	Ares pâture/VL au printemps	Ares pâture/VL en été
1006	1,41	56	56	2,14	2,06	30	50
1007	2,64	105	114	1,89	1,95	24	34
1014	3,16	108	101	2,09	2,31	15	17
1015	3,45	158	178	2,29	2,66	12	13
1017	2,71	188	210	2,70	3,37	9	14
1018	1,78	93	84	2,63	3,02	35	35
Moyenne	2,57	112	114	2,43	2,59	23	28

Source : C.R.R.G. Nord-Pas de Calais 2012

Les niveaux de chargement constatés traduisent des niveaux moyens de valorisation des surfaces fourragères pour les 2 types d'exploitations.

En système à dominante élevage, ces niveaux sont obtenus avec une part de maïs qui reste, dans la plupart des cas, inférieure à 25 % de la SFP, ainsi qu'avec une fertilisation azotée minérale limitée. Les engrais de ferme, presque exclusivement épandus sur les surfaces fourragères, permettent, s'ils sont bien utilisés, des économies importantes d'engrais.

REPÈRE

Un apport maximum de 80 à 100 unités d'azote minéral par hectare de SFP est recommandé pour concilier performance, économie et environnement.

En exploitations de polyculture-élevage, les niveaux de chargement sont 1/3 supérieurs du fait d'une intensification plus forte des surfaces. Le maïs ensilage occupe près de 27 % de la SFP, avec des écarts importants du simple au double entre les extrêmes. La fertilisation azotée minérale moyenne est quasi le double de celle des exploitations à dominante élevage.

REPÈRE

Atteindre l'autonomie fourragère, lorsque c'est possible, est un levier intéressant pour réduire les dépenses et améliorer la marge brute. Cette autonomie sera recherchée prioritairement grâce à une meilleure valorisation des prairies. Un indicateur de « rendement d'herbe valorisé » peut être utilisé pour situer l'exploitation.

Globalement, les 2 types d'exploitations présentent une même consommation moyenne de fourrages de l'ordre de 2,6 tonnes de matière sèche par UGB, et un déficit quasi identique de fourrages récoltés, de l'ordre de 10 % par rapport aux besoins des troupeaux. Ce déficit entraîne des achats extérieurs de fourrages : foin, maïs sur pied,...

REPÈRE

Une maximisation de la durée de plein pâturage sans complémentation en concentrés, dès lors que le parcellaire le permet, est un levier intéressant à activer pour ces ateliers Bleue Mixte, dont la production laitière journalière plafonne à 15 kg de lait/VL.

Avec près de 25 ares de pâturage par vache laitière au printemps et près de 30 ares en été pour les 2 types d'exploitations, une durée de plein pâturage de l'ordre de 3 mois est envisageable en sols à bon potentiel. Avec des sols plus humides et/ou séchants, 5 ares supplémentaires par VL sont nécessaires.



3.5. RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DES 2 GRANDS TYPES D'EXPLOITATIONS

RÉSULTATS INDIVIDUELS MOYENNÉS SUR 4 ANS.

EXPLOITATIONS A DOMINANTE ELEVAGE							
N° code élevage	Produit Brut exploit. (€)	Produit Brut/ UMOt (€)	Produit Brut/ ha SAU (€)	% Produit Lait /PB	% Produit Viande/PB	% Produit GCU/PB	% Aides/PB
1000	91 499	78 053	2 419	51,0	26,3	0	20,2
1001	104 882	93 221	2 913	55,7	27,6	0	13,7
1002	102 395	88 851	1 874	48,5	13,6	5,8	25,4
1004	79 471	64 608	2 716	43,1	15,1	0	14,6
1009	107 462	98 291	1 850	45,1	27,1	4,1	17,4
1010	361 697	237 047	3 092	47,8	21,1	8,2	14,9
1011	242 499	159 419	3 387	32,9	47,7	5,3	13,5
1012	206 804	128 374	2 510	47,5	16,4	15,6	17,5
1013	137 492	68 746	2 423	31,9	47,2	0	17,8
1016	226 763	75 588	1 886	30,9	22,9	11,0	25,3
Moyenne	166 096	109 220	2 507	43,4	26,5	5,0	18,0

EXPLOITATIONS DE POLYCLTURE-ELEVAGE							
N° code élevage	Produit Brut exploit. (€)	Produit Brut/ UMOt (€)	Produit Brut/ ha SAU (€)	% Produit Lait /PB	% Produit Viande/PB	% Produit GCU/PB	% Aides/PB
1006	161 183	89 546	1 758	30,4	18,3	33,6	22,4
1007	124 229	67 470	2 639	36,1	19,6	25,4	17,3
1014	404 890	117 059	2 957	31,9	22,0	22,6	18,8
1015	210 513	123 090	3 858	28,7	26,5	28,8	12,4
1017	251 987	128 861	2 953	30,3	19,3	29,8	19,2
1018	271 106	135 553	2 270	30,4	13,2	28,8	20,5
Moyenne	237 318	110 263	2 739	31,3	19,8	28,2	18,4

Source : C.R.R.G. Nord-Pas de Calais 2012

Si le produit brut à l'échelle de l'exploitation est supérieur de plus de 40 % en exploitations de polyculture-élevage, la productivité de la main-d'œuvre est similaire entre les 2 types, aux alentours de 110 k€ par UMO totale. Cette productivité de la main-d'œuvre présente des écarts importants, de 65 k€ à plus de 150 k€.

La mixité de la Bleue Mixte s'exprime par la part élevée du produit viande dans le produit brut, de l'ordre de 20 à plus de 25 % selon le système, avec des écarts très importants entre élevages, de 14 à 48 %. Les pourcentages inférieurs à 20 % en exploitations à dominante élevage traduisent une moindre valorisation du produit viande. En exploitations de polyculture-élevage, l'importance du produit des cultures de vente vient moduler cet indicateur.

En exploitations à dominante élevage, le produit lait représente plus de 43 % du produit brut, avec de grands écarts de près de 25 points entre les extrêmes, en lien principalement avec l'orientation génétique du troupeau. En exploitations de polyculture-élevage, le produit lait représente un peu plus de 30 % du produit brut, avec peu d'écarts entre exploitations.

Enfin, la part des aides, dont les aides liées aux Mesures ou Méthodes Agro-Environnementales de protection des races locales menacées, dans le produit brut s'élève en moyenne à 18 %, niveau identique pour les 2 types. Ce poids des aides dans le produit brut des exploitations Bleue Mixte est supérieur de l'ordre de 2 points à celui des exploitations en race laitière spécialisée. Celles-ci bénéficient d'un produit par hectare supérieur à nombre identique d'UGB par hectare (effet « dilution » des aides sur le produit).



Jackson de Plate Taille (mh/mh) - Taureau d'I.A.
(Fermier du Clypot x Ajax de Bon Air)

RÉSULTATS INDIVIDUELS MOYENNÉS SUR 4 ANS.

EXPLOITATIONS A DOMINANTE ELEVAGE							
N° code élevage	% Ch. Opérationnelles/PB	% Ch. Animales/PB	% Ch. Surfaces/PB	Ch. Structure avant MO (*)/ha SAU (€)	Dont Foncier (*)/ha SAU (€)	Dont Mécanisation/ha SAU (€)	% Ch. Struct. Hors Amort-FF-MO (*)/PB
1000	24,2	20,9	3,3	955	214	272	25,2
1001	34,7	23,1	11,6	1 290	170	589	32,5
1002	33,1	28,2	4,9	916	228	306	37,2
1004	42,4	35,4	7,0	979	222	395	36,3
1009	30,7	23,5	7,2	1 019	253	398	34,2
1010	30,4	22,0	8,4	1 087	289	480	20,0
1011	36,6	30,6	6,0	1 180	365	217	21,4
1012	29,8	18,0	11,8	1 132	234	463	30,5
1013	32,5	29,4	3,1	1 155	207	373	29,8
1016	32,3	19,8	12,5	755	76	356	25,2
Moyenne	32,7	25,1	7,6	1 047	226	385	29,2

EXPLOITATIONS DE POLY-CULTURE-ELEVAGE							
N° code élevage	% Ch. Opérationnelles/PB	% Ch. Animales/PB	% Ch. Surfaces/PB	Ch. Structure avant MO (*)/ha SAU (€)	Dont Foncier (*)/ha SAU (€)	Dont Mécanisation/ha SAU (€)	% Ch. Struct. Hors Amort-FF-MO (*)/PB
1006	31,0	12,9	18,1	1 109	215	375	29,7
1007	31,8	21,0	10,8	1 237	137	501	31,2
1014	24,4	14,4	10,0	1 193	356	428	23,7
1015	33,3	19,2	14,1	1 265	216	622	21,2
1017	37,2	20,8	16,4	1 284	173	571	25,3
1018	28,7	14,3	14,4	977	283	420	27,4
Moyenne	31,1	17,1	14,0	1 178	230	486	26,4

(*) Avec fermage calculé sur les terres en propriété

Source : C.R.R.G. Nord-Pas de Calais 2012



Le caractère économe des exploitations en Bleue Mixte transparait dans la part relativement limitée des charges opérationnelles qui totalisent moins d'un tiers du produit brut. En exploitations à dominante élevage, les charges animales représentent plus de 75 % des charges opérationnelles contre 55 % en exploitations de polyculture-élevage. Le poids des charges liées aux surfaces fourragères et aux cultures de vente prend en effet beaucoup plus d'importance chez ces dernières.

Le poids des charges de structure hors amortissement, frais financiers et charges de main-d'œuvre représente en moyenne 28 % du produit brut des exploitations. Ce rapport est un peu plus élevé en exploitations à dominante élevage, un peu moins productives à l'hectare de SAU, qu'en exploitations de polyculture-élevage. Ce poids des charges de structure sur le produit brut est comparable à celui enregistré dans les exploitations en race laitière spécialisée du Réseau bovin lait Nord-Picardie. L'importance des charges de structure ramenées au produit brut varie fortement d'une exploitation à l'autre, avec un écart de 17 points entre les extrêmes. Ceci traduit notamment de très forts écarts de produits par hectare.

Le poids des charges de structure avant main-d'œuvre (avant déduction des salaires et charges sociales), proche de 1 100 € en moyenne par hectare de SAU, représente un peu plus de 42 % du produit brut d'exploitation. Ces charges sont composées à près de 60 % par les coûts liés au foncier (fermages) et à la mécanisation. Ce coût de mécanisation s'avère 100 € supérieur à l'hectare en exploitations de polyculture-élevage qu'en exploitations à dominante élevage, mais le ratio entre ces charges de structure et le produit brut n'est pas significativement différent entre les 2 systèmes. Globalement, le coût du fermage est plus élevé en Belgique qu'en France, mais l'intensification des surfaces l'est aussi.

RÉSULTATS INDIVIDUELS MOYENNÉS SUR 4 ANS.

EXPLOITATIONS A DOMINANTE ELEVAGE					
N° code élevage	EBE avant main-d'œuvre (*) /UMOf (€)	% EBE avant main-d'œuvre (*) /PB	% Annuités/PB	Revenu disponible avant MO (*) /UMOf (€)	% Revenu disponible avant MO (*) /PB
1000	43 268	50,7	10,9	34 354	39,7
1001	34 579	32,9	7,3	27 011	25,6
1002	30 631	29,7	22,9	7 106	6,8
1004	17 209	21,4	13,6	6 401	7,8
1009	37 652	35,1	14,9	21 618	20,2
1010	118 155	49,6	9,6	95 665	40,0
1011	83 973	42,0	14,9	55 224	27,1
1012	51 396	39,7	14,6	32 605	25,1
1013	25 858	37,6	6,9	21 220	30,7
1016	48 409	42,5	20,3	25 275	22,1
Moyenne	49 113	38,1	13,6	32 648	24,5

EXPLOITATIONS DE POLY-CULTURE-ELEVAGE					
N° code élevage	EBE avant main-d'œuvre (*) /UMOf (€)	% EBE avant main-d'œuvre (*) /PB	% Annuités/PB	Revenu disponible avant MO (*) /UMOf (€)	% Revenu disponible avant MO (*) /PB
1006	35 296	39,2	20,5	16 992	18,8
1007	25 324	37,0	9,5	18 887	27,5
1014	69 959	51,9	14,9	50 258	37,0
1015	56 907	45,6	17,1	36 163	28,4
1017	48 705	37,5	15,9	27 923	21,6
1018	59 626	43,9	15,7	38 507	28,2
Moyenne	49 303	42,5	15,6	31 455	26,9

(*) Avec fermage calculé sur les terres en propriété

Source : C.R.R.G. Nord-Pas de Calais 2012

REPÈRE

Le ratio EBE avant main-d'œuvre sur produit brut est un bon indicateur d'efficacité de l'exploitation.

Ce ratio varie selon l'année, selon le contexte pédo-climatique et selon la conjoncture des prix des produits et des charges, notamment les intrants (engrais, concentrés, carburant).

Les objectifs proposés doivent donc être actualisés chaque année et adaptés à chaque système.

Les 2 types d'exploitations présentent de bons niveaux d'efficacité économique avec un EBE ramené au produit brut de 38 % en exploitations à dominante élevage et de plus de 42 % en exploitations de polyculture-élevage, et avec des niveaux d'EBE avant main-d'œuvre similaires de plus de 49 k€ par UMO familiale. Les 2 systèmes dégagent, avec un revenu disponible pluriannuel moyen de plus de 31 k€ par UMO familiale, des niveaux moyens de rémunération de la main-d'œuvre familiale très corrects compte-tenu de la présence d'une très mauvaise année sur le plan de la conjoncture laitière (2009).

Repères pluriannuels moyens d'EBE avant main-d'œuvre sur produit brut :

Elevé	Moyen	Faible
> 42 %	38 à 42 %	< 38 %

Ces performances économiques moyennes à l'échelle des exploitations masquent, à l'instar des marges brutes animales par UGB, des écarts très importants, aussi bien en matière d'efficacité des charges que de rémunération de la main-d'œuvre. Le ratio EBE avant main-d'œuvre sur produit brut varie en effet de 21 % à 52 % alors que la rémunération de la main-d'œuvre familiale avant déduction des charges sociales passe de 6 k€ à plus de 95 k€ !

Ces écarts de résultats démontrent la nécessité de combiner judicieusement productivité du cheptel et des surfaces, efficacité des charges, et productivité de la main-d'œuvre pour atteindre une bonne rémunération de la main-d'œuvre. Ces écarts de performance démontrent aussi que le choix cohérent d'une race en lien avec un contexte d'exploitation et un mode de conduite ne suffit pas à lui seul pour obtenir de bons résultats économiques.

3.6. CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS À BONNE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DES 2 GRANDS TYPES

→ Caractéristiques des 4 exploitations à dominante élevage à bonne performance économique

RÉSULTATS MOYENS PLURIANNUELS DE 2007 À 2010

Source : C.R.R.G. Nord-Pas de Calais 2012

Un des critères-clés d'analyse de la performance économique d'une exploitation agricole est l'efficacité, mesurée par le pourcentage de l'Excédent Brut d'Exploitation avant Main-d'œuvre sur le Produit Brut.

Les exploitations dites « à bonne performance économique » présentent ainsi un pourcentage d'EBE avant MO/PB dépassant le seuil de 42 %. L'analyse des exploitations Bleue Mixte à bonne performance économique est développée après prise en compte de la typologie (dominante élevage ou polyculture-élevage).

4 exploitations à dominante élevage « performantes »	Moyenne des 4	1 exploitation orientée Lait	1 exploitation orientée Viande
Critères structurels			
Lait produit/UMO totale (l)	218 026	427 827	206 188
SAU/UMO totale (ha)	49,2	77,9	44,8
Critères techniques Troupeau			
Lait/VL (l)	4 144	5 205	4 018
Concentrés (g/l)	162	168	185
Taux de renouvellement (%)	28,7	31,8	34,3
Productivité numérique	1,03	1,03	1,04
Mortalité veaux (%)	5,6	2,6	4,9
IVV (j)	391	385	411
Production Viande vive/UGB (kg)	190	194	251
Critères techniques SFP			
Chargement corrigé (UGB/ha SFP)	1,90	1,96	2,45
Tonnes de MS utilisées/UGB	2,99	3,34	2,23
N minéral/ha SFP (unité)	73	107	69
Critères technico-économiques			
Coût Concentrés et SFP/UGB (€)	299	370	390
Prix du lait (€/1 000 l)	285	300	278
Prix kg Viande vive (€)	2,44	1,93	2,74
Marge brute/UGB (€)	823	900	753
Critères économiques			
Produit Brut/ha SAU (€)	2 696	3 092	3 387
Produit Brut/UMO totale (€)	137 527	237 047	159 419
% Ch. Opérationnelles/PB	30,9	30,4	36,6
% EBE avant Main-d'œuvre(*)/PB	46,2	49,6	42,0
Revenu disponible avant MO (*)/UMOf (€)	52 630	95 664	55 218

(*) Avec fermage calculé sur les terres en propriété et avant déduction des charges sociales exploitant

La mise en évidence des caractéristiques des exploitations à dominante élevage à bon niveau d'efficacité économique apporte une confirmation du respect des clés de la réussite déjà citées, à savoir :

- une bonne maîtrise des apports de concentrés VL (< 170 g/l),
- un bon niveau de productivité numérique (> 1),
- une bonne productivité de viande vive par UGB couplée avec un prix rémunérateur du kilo vif vendu,
- une marge brute par UGB élevée (> 750-800 €),
- une bonne productivité des surfaces (produit brut/ha SAU > 2 700 €).

→ **Caractéristiques des 3 exploitations de polyculture-élevage à bonne performance économique**

RÉSULTATS MOYENS PLURIANNUELS DE 2007 À 2010

Source : C.R.R.G. Nord-Pas de Calais 2012

3 exploitations de polyculture-élevage « performantes »	Moyenne des 3	1 exploitation orientée Lait	1 exploitation orientée Viande
Critères structurels			
Lait produit/UMO totale (l)	141 683	156 157	132 306
SAU/UMO totale (ha)	43,7	59,7	30,3
Critères techniques Troupeau			
Lait/VL (l)	4 117	4 595	4 272
Concentrés (g/l)	196	181	237
Taux de renouvellement (%)	31,3	25,9	36,5
Productivité numérique	1,04	1,08	1,19
Mortalité veaux (%)	2,1	2,6	2,7
IVV (j)	375	360	380
Production Viande vive/UGB (kg)	195	178	212
Critères techniques SFP			
Chargement corrigé (UGB/ha SFP)	2,80	1,78	3,45
Tonnes de MS utilisées/UGB	2,66	3,02	2,66
N minéral/ha SFP (unité)	120	93	158
Critères technico-économiques			
Coût Concentrés et SFP/UGB (€)	293	320	321
Prix du lait (€/1 000 l)	287	289	280
Prix kg Viande vive (€)	2,23	1,73	2,72
Marge brute/UGB (€)	761	822	705
Critères économiques			
Produit Brut/ha SAU (€)	3 028	2 270	3 858
Produit Brut/UMO totale (€)	125 234	135 553	123 090
% Ch. Opérationnelles/PB	28,8	28,7	33,3
% EBE avant Main-d'œuvre(*)/PB	47,1	43,9	45,6
Revenu disponible avant MO (*)/UMOf (€)	41 643	38 507	36 164

(*) Avec fermage calculé sur les terres en propriété et avant déduction des charges sociales exploitant

Par ailleurs, la présentation des résultats de 2 exploitations efficaces mais dont les orientations d'élevage sont divergentes (lait ou viande) illustre également la différence des objectifs à atteindre sur quelques indicateurs déjà évoqués comme :

- le taux de renouvellement, plus élevé en orientation viande,
- l'IVV, plus bas en orientation lait,
- la production de viande vive par UGB, plus élevée en orientation viande.

Au final, ces deux exploitations, dont le fonctionnement technique est très différent, obtiennent toutes deux de très bonnes performances économiques.

Comme pour le type d'exploitations précédent, la mise en avant de ces 3 exploitations de polyculture-élevage efficaces confirme le respect des objectifs pour les indicateurs clés : concentrés par VL, productivité numérique, production de viande vive par UGB, marge brute par UGB, productivité des surfaces,...

La diversité des structures, des orientations d'élevage et des contextes pédoclimatiques peut néanmoins entraîner des écarts importants entre exploitations sur ces différents critères techniques et économiques (chargement UGB par ha, production de viande vive par UGB, produit par ha SAU,...). Mais c'est la cohérence du système mis en place qui va expliquer au final la bonne performance de l'exploitation. C'est le cas de l'exploitation à orientation lait qui combine une bonne productivité laitière, un faible taux de renouvellement et un produit viande moyen avec une conduite très économe, ou à l'inverse celui de l'exploitation à orientation viande qui recherche avant tout une très bonne valorisation du produit viande et un très fort chargement avec un plus fort niveau de consommation d'intrants.

4 SPÉCIFICITÉS DE LA BLEUE MIXTE

→ **Système à dominante élevage : Caractéristiques, mode de fonctionnement et résultats des exploitations Bleue Mixte du Réseau BlueSel et Prim'Holstein du Réseau d'élevage de Nord-Picardie**

RÉSULTATS PLURIANNELS (2007 À 2010), MOYENNES (ÉCART-TYPES)

Source : C.R.R.G. Nord-Pas de Calais - Réseau d'élevage Nord-Picardie - 2012

Le suivi pluriannuel des exploitations du réseau BlueSel a permis de collecter des informations sur les modes de conduite des troupeaux Bleue Mixte dans différents contextes. La mise en évidence des spécificités des systèmes de production Bleue Mixte s'appuie sur une comparaison des exploitations du réseau BlueSel avec les exploitations en race Prim'Holstein du Réseau d'élevage bovin lait Nord-Picardie.

Cette confrontation s'avère pertinente dès lors que la méthodologie de suivi des exploitations des 2 réseaux est comparable et que les modes de calcul des critères sont identiques. Rappelons néanmoins que les exploitations suivies dans le cadre du Réseau d'élevage de Nord-Picardie ont une production laitière supérieure à la moyenne régionale d'environ 30 %. Elles bénéficient par conséquent d'un niveau de productivité de la main-d'œuvre plus élevé que la moyenne régionale.

L'analyse comparative qui suit repose également, pour plus de pertinence, sur le regroupement des exploitations selon les 2 types de système : dominante

Race	Bleue Mixte	Prim'Holstein
Nombre d'exploitations	10	13
UMO totale	1,6 (0,6)	1,9 (0,7)
SAU (ha)	66,4 (32)	80,2 (39)
SFP (ha)	57,7 (23)	67,2 (25)
Herbe (ha)	48,6 (19)	54,6 (21)
Lait produit (l)	266 900 (154 500)	370 600 (112 900)
Nombre de VL	63,5 (31)	51,3 (16)
UGB totaux	116 (50)	105 (45)
SAU/UMO totale (ha)	43 (16)	44 (14)
Lait/UMO totale (l)	180 400 (97 600)	212 200 (73 500)
UGB/UMO totale	77 (30)	58 (16)
Lait produit/VL (l)	4 201 (721)	7 274 (981)
Concentrés VL (g/l)	174 (66)	210 (57)
Prix du lait livré (€/1 000 l)	289 (16)	323 (14)
TB laiterie (g/l)	37,1 (2,5)	40,4 (3,5)
% mortalité veaux	6,8 (2,4)	12,1 (3)
Frais d'élevage/UGB (€)	53 (21)	75 (27)
Marge brute/UGB (€)	721 (144)	884 (213)
Chargement corrigé (UGB/ha SFP)	1,93 (0,28)	1,46 (0,22)
Marge brute Elevage/ha SFP (€)	1 437 (354)	1 356 (347)
Lait produit/ha SFP (l)	4 632 (1 379)	5 846 (1 783)
% Herbe/SFP	85 (9)	82 (8)
Tonnes de MS utilisées/UGB	2,59 (0,9)	2,98 (0,5)
Pâturage VL printemps (ares/VL)	25 (8)	28 (6)
Pâturage VL été (ares/VL)	34 (12)	40 (16)
Azote minéral/ha SFP (U)	63 (32)	63 (33)
Produit Brut/UMO totale (€)	109 220 (53 487)	107 754 (30 349)
Produit Brut/ha SAU (€)	2 507 (533)	2 539 (516)
% Produit Lait/PB	43,4 (9)	62,0 (10)
% Produit Viande/PB	26,5 (12)	17,3 (2)
% Ch. Opérationnelles/PB	32,7 (4,8)	35,6 (3,8)
% EBE avant Main-d'œuvre/PB	38,1 (8,9)	39,3 (4,7)
% Annuités/PB	13,6 (5,5)	13,3 (4,1)
Revenu disponible avant Main-d'œuvre/UMOf (€)	32 648 (26 169)	24 497 (9 365)

→ **Système de polyculture-élevage :**
Caractéristiques, mode de fonctionnement
et résultats des exploitations Bleue Mixte du
Réseau BlueSel et Prim'Holstein du Réseau
d'élevage de Nord-Picardie

RÉSULTATS PLURIANNELS (2007 À 2010),
MOYENNES (ÉCART-TYPES)

Source : C.R.R.G. Nord-Pas de Calais - Réseau d'élevage
 Nord-Picardie - 2012

élevage et polyculture-élevage. Le système à dominante élevage regroupe les exploitations de type lait herbager, lait-herbe-maïs et lait+viande. Il s'agit d'exploitations à forte orientation élevage, localisées en régions herbagères. Le système polyculture-élevage regroupe, pour sa part, des exploitations situées en zones mixtes et de grandes cultures à bon potentiel agronomique et qui détiennent une sole importante en cultures de vente (céréales, oléo-protéagineux et cultures industrielles).

Les exploitations Bleue Mixte à dominante élevage s'avèrent proches, sur quelques critères, des exploitations Prim'Holstein de même type, à savoir : la part d'herbe dans la SFP, la part de pâturage par VL, la fertilisation azotée des surfaces, et le produit par UMO totale et par hectare de SAU.

Elles s'en distinguent significativement par une productivité laitière nettement plus basse (- 42 %), ce qui engendre la nécessité de conduire 24 % de VL en plus (+ 12 VL) pour un litrage commercialisé inférieur de 28 %. Cette faible productivité

Race	Bleue Mixte	Prim'Holstein
Nombre d'exploitations	6	16
UMO totale	2,2 (0,7)	2,7 (1,0)
SAU (ha)	89,2 (35)	135,1 (69)
SFP (ha)	44,4 (18)	57,6 (30)
Herbe (ha)	32,8 (13)	32,5 (19)
Lait produit (l)	267 600 (117 000)	505 950 (206 550)
Nombre de VL	66,4 (37)	63,5 (27)
UGB totaux	116 (62)	126 (63)
SAU/UMO totale (ha)	42 (13)	50 (18)
Lait/UMO totale (l)	122 900 (28 500)	189 600 (41 800)
UGB/UMO totale	53 (14)	47 (13)
Lait produit/VL (l)	4 249 (635)	8 025 (697)
Concentrés VL (g/l)	183 (56)	220 (50)
Prix du lait livré (€/1 000 l)	290 (5,8)	318 (9,5)
TB laiterie (g/l)	36,8 (1,7)	39,9 (1,1)
% mortalité veaux	3,1 (2)	11 (5)
Frais d'élevage/UGB (€)	56 (17)	111 (41)
Marge brute/UGB (€)	658 (92)	857 (160)
Chargement corrigé (UGB/ha SFP)	2,57 (0,79)	2,0 (0,21)
Marge brute Elevage/ha SFP (€)	1 703 (583)	1 910 (409)
Lait produit/ha SFP (l)	6 122 (1 536)	9 294 (1 666)
% Herbe/SFP	73 (9)	55 (8)
Tonnes de MS utilisées/UGB	2,59 (0,6)	3,65 (0,7)
Pâturage VL printemps (ares/VL)	23 (10)	15 (6)
Pâturage VL été (ares/VL)	28 (15)	17 (7)
Azote minéral/ha SFP (U)	112 (47)	97 (26)
Produit Brut/UMO totale (€)	110 263 (26 293)	133 766 (28 311)
Produit Brut/ha SAU (€)	2 739 (712)	2 819 (494)
% Produit Lait/PB	31,3 (3)	45 (9)
% Produit Viande/PB	19,8 (4)	10,3 (2)
% Ch. Opérationnelles/PB	31,1 (4,3)	36,7 (4,1)
% EBE avant Main-d'œuvre/PB	42,5 (5,8)	37,3 (4,7)
% Annuités/PB	15,6 (3,6)	11,0 (3,1)
Revenu disponible avant Main-d'œuvre/UMOf (€)	31 455 (12 689)	39 098 (16 148)



Vaches Bleue Mixte typées mh/mh



Vache Holstein



animale favorise une très bonne valorisation des surfaces fourragères puisque le nombre d'UGB des troupeaux Bleue Mixte est supérieur de 10 % pour une surface fourragère inférieure de 14 % avec une consommation de concentrés par les vaches inférieure de 17 % par litre de lait.

La limitation des intrants (concentrés, frais d'élevage) et la bonne valorisation des produits viande (réformes, veaux) génèrent une marge brute moyenne par ha de SFP supérieure (écart non significatif) à celle des troupeaux Prim'Holstein en dépit d'une production laitière inférieure de 20 % par ha de SFP et d'une moindre valorisation du lait (- 34 €/1 000 l) due, à 70 %, à la faiblesse des taux de matière utile, notamment le TB.

Au final, la mixité affirmée de la race Bleue Mixte et la conduite très économe de ces troupeaux autorisent, dans un contexte d'exploitations à forte orientation herbagère, l'obtention d'un niveau supérieur de rémunération de la main-d'œuvre familiale (écart non significatif, très fort écart-type) que pour les exploitations en race Prim'Holstein dont la production laitière est supérieure de près de 30 % (+ 103 700 l) et la SAU de 17 % (+ 14 ha). Les clés de la réussite de ces exploitations Bleue Mixte reposent sur une excellente valorisation des surfaces en herbe, une limitation des intrants animaux et des achats d'engrais, et sur une valorisation optimale du produit viande qui représente ici près de 27 % du produit de l'exploitation.

Les exploitations Bleue Mixte en polyculture-élevage se démarquent structurellement fortement des exploitations Prim'Holstein de même type : SAU et SFP inférieures respectivement de 34 % et 23 % et près de moitié moins de lait produit.

Elles s'en distinguent également par un système fourrager qui repose plus largement sur l'herbe, stockée et pâturée (le maïs ne représente que 26 % de la SFP contre 44 % avec des Prim'Holstein) et par une productivité laitière très inférieure (- 47 %) à celle des troupeaux Prim'Holstein. On retrouve de nouveau une très bonne valorisation des surfaces fourragères mais la maîtrise des consommations de concentrés s'avère un peu plus hétérogène qu'en système Bleue Mixte herbager.

Avec 34 % de lait produit en moins par hectare de SFP, les exploitations Bleue Mixte en polyculture-élevage obtiennent des niveaux de produit par hectare inférieurs de seulement 3 % à ceux des systèmes Prim'Holstein grâce à la valorisation des produits viande et à la bonne productivité des surfaces fourragères. Le poids des charges opérationnelles sur le produit brut s'avère inférieur de 5,2 points à celui des exploitations Prim'Holstein. Au final, leur efficacité économique exprimée par le ratio EBE avant salaires et charges sociales sur le produit brut de l'exploitation s'avère supérieure de 5,2 points à celle des exploitations Prim'Holstein (écarts de résultats non significatifs).

Toutefois, ces exploitations Bleue Mixte sont pénalisées par une productivité de la main-d'œuvre inférieure de 18 % à celle des exploitations Prim'Holstein du Réseau d'élevage Nord-Picardie, d'où un revenu disponible moyen par unité de main-d'œuvre familiale inférieure, même s'il reste d'un bon niveau.

Ces 2 grands types d'exploitations du réseau de référence BlueSel présentent des résultats techniques et économiques globalement similaires, indépendamment du système. Le mode de conduite des troupeaux Bleue Mixte des exploitations de polyculture-élevage s'avère globalement peu différent de celui des troupeaux Bleue Mixte des exploitations à dominante élevage. Si l'on note une tendance nette à l'intensification des surfaces fourragères (% maïs/SFP, lait/ha SFP, azote/ha SFP), l'intensification de la conduite animale est quasi inexistante, contrairement à ce qui est constaté pour les troupeaux Prim'Holstein entre les 2 systèmes.

La productivité laitière des troupeaux Bleue Mixte, qui varie de 2 900 à 5 200 l/VL, en système à dominante élevage et de 3 900 à 5 300 l/VL en système de polyculture-élevage, est par contre plus largement sous la dépendance de l'orientation génétique des troupeaux. La productivité laitière s'élève en effet à 3 700 l/VL pour les troupeaux Bleue Mixte pour lesquels plus d'un quart des VL sont de type mh/mh contre 4 600 l/VL pour les troupeaux de type laitier.

Les résultats du programme **BLUESSEL** mettent clairement en lumière les caractéristiques très spécifiques de la race laitière Bleue Mixte à forte orientation viande, ainsi que ses atouts et faiblesses.

En zone herbagère où l'herbe est obligatoire, cette race mixte et rustique tire très bien son épingle du jeu dès lors que sa faible productivité laitière est compensée par une excellente valorisation des surfaces fourragères et par la mise en œuvre d'une logique autonome et économe en matière d'alimentation (la faible productivité laitière favorise un mode de conduite alimentaire prioritairement basé sur l'herbe pâturée et stockée au détriment des concentrés). Dans ce même contexte, l'utilisation d'une race laitière spécialisée se traduit souvent, à l'inverse, par une recherche de productivité laitière générant une sur-consommation de concentrés et par une sous-valorisation des prairies, même dans le cas fréquent où un atelier viande complémentaire (bœufs, vaches allaitantes) est développé pour valoriser l'herbe excédentaire.

En zone de culture à bon potentiel agronomique, la place de la Bleue Mixte paraît un peu moins évidente, même si une partie des producteurs du réseau BlueSel obtient de très bons résultats économiques, y compris avec des troupeaux de dimension importante (+ de 120 VL). Dans ce contexte, la réussite économique du système repose sur un équilibre entre la recherche d'une forte productivité des surfaces fourragères et la maîtrise du coût alimentaire, ainsi que sur une excellente valorisation commerciale des animaux vendus.

Enfin, la faiblesse actuelle de la race reste son taux assez bas de matière utile, qui pénalise le prix du lait payé au producteur. Le travail de sélection mis en place dans le cadre de BlueSel devrait pouvoir améliorer ce point à moyen terme.



5

ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR LES EXPLOITATIONS EN RACE BLEUE MIXTE

5.1. UNE MENACE : LA FIN DES QUOTAS



Dans le contexte actuel des quotas laitiers et en zone herbagère où elle peut exprimer tout son potentiel rentable et durable, la Bleue Mixte possède l'atout majeur de sa mixité : un troupeau mixte lait-viande plutôt qu'un double troupeau laitier et allaitant, ou un troupeau laitier et un atelier de bœufs, ce qui permet une simplification du système, un capital en cheptel plus limité, et la mise en œuvre d'une conduite très économe.

La fin des quotas laitiers à l'horizon 2015 va être synonyme de re-spécialisation laitière des exploitations, du fait d'une augmentation des litrages par exploitation, avec une redistribution des quotas déjà en cours en Belgique, et moins d'ateliers viande en complément du lait. La Bleue Mixte risque donc de trouver plus difficilement sa place dans ce contexte de spécialisation, car pour produire le même litrage, il faut détenir 40 % de vaches laitières en plus, ce qui signifie davantage de places en bâtiment, davantage de cheptel, donc davantage de capital immobilisé et de travail.

5.2. LA BLEUE MIXTE : DES PERFORMANCES INTRINSÈQUES À OPTIMISER



→ Améliorer encore la sélection :

- Améliorer les taux de matière utile, notamment le TB,
- Développer encore le potentiel viande de la race.

→ Accompagner les marges de progrès technico-économiques :

- Favoriser l'appui technique aux élevages en se basant sur les résultats des élevages les plus performants,
- Diffuser des repères spécifiquement adaptés à la race (productivité numérique, kg de viande vive par UGB, marge brute par UGB,...),
- Développer le conseil et la diffusion des résultats en direction des conseillers spécialisés, des établissements d'enseignement,...

→ Favoriser l'adéquation de la race avec son système :

- Mettre en avant les logiques économes basées sur l'excellente valorisation des prairies,
- Développer la race dans les zones à vocation herbagère.

5.3. UN ENJEU : VALORISER ET SOUTENIR LA RACE



→ Par la segmentation afin de rechercher des niveaux de prix supérieurs :

- En circuits courts par les éleveurs eux-mêmes,
- En circuits de proximité locaux, avec une démarcation des produits laitiers et carnés par des signes de qualité,
- En système en agriculture biologique.

→ En faisant reconnaître les aménités positives de la race par la société :

- Excellente valorisation des surfaces en herbe,
- Préservation de l'environnement par une conduite d'élevage économe, avec un recours limité aux intrants,
- Préservation de la biodiversité,
- Intérêt, sur le réchauffement climatique, d'un système basé sur une race mixte par rapport à un système à 2 races spécialisées.

Une question : quelle politique agricole pour soutenir ces systèmes en race mixte et reconnaître les atouts de cette race ?...

LEXIQUE

Amort. : Amortissements

Bilan minéral azoté = Bilan entrées-sorties de l'azote à l'échelle de l'exploitation (méthode INRA de Quimper). Les entrées comprennent engrais, concentrés et fourrages achetés. Les sorties intègrent les ventes de lait, de viande et de produits végétaux.

Ch. : Charges

Conc. : Concentrés

EBE : Excédent Brut d'Exploitation = Produit Brut – Charges Opérationnelles – Charges de Structure hors amortissements et hors frais financiers

Exploit. : Exploitation

Frais d'élevage = Contrôle de performance + Frais de reproduction + Frais divers d'élevage

FF : Frais Financiers des emprunts

Foncier = Fermages + Impôts fonciers + Entretien + Location précaire + Amortissements améliorations foncières

GCU : Grandes Cultures = Cultures de vente

g/l : gramme/litre

IA : Insémination Artificielle

INRA = Institut National de la Recherche Agronomique

IVV : Intervalle Vêlage – Vêlage

JB : Jeune Bovin

j : jours

kg : Kilogramme

l : litre

mh/mh : *muscular hypertrophy* = gène d'orientation viandeuse

mh/+ = gène d'orientation à la fois viandeuse et laitière

+/+ = gène d'orientation laitière

MO : Main d'Oeuvre

MS : Matière Sèche

Mécanisation = Travaux tiers + Carburants-Lubrifiants + Entretien + Achat petit matériel + Amortissements

MN : Monte Naturelle

Moy. : Moyenne

N : Azote

Prod. : Production

PB : Produit Brut

Product. Numérique : Productivité numérique = nombre de veaux sevrés/nombre moyen de vaches présentes sur l'année

SAU : Surface Agricole Utile

SFP : Surface Fourragère Principale

Revenu disponible avant main-d'œuvre = EBE - Annuités de l'exploitation (hors annuités foncières) + Charges sociales exploitant

TB : Taux Butyreux

TP : Taux Protéique

Taux renouv. : Taux de renouvellement = pourcentage de 1^{ers} vêlages sur le nombre total de vêlages de l'année

U : Unité

UGB : Unité Gros Bovin

UMOf : Unité de Main-d'œuvre familiale

UMOt : Unité de Main-d'œuvre totale

VA : Vaches Allaitantes

VL : Vaches Laitières

Vétérin. : Vétérinaires

VV : Viande Vive

REMERCIEMENTS

Merci aux éleveurs qui ont accepté de participer à la constitution de références technico-économiques du projet BlueSel, pour leur implication et pour leur disponibilité dans la durée.

Merci à Jean-Marie Lebrun de la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais.

Merci aux Conseillers de Nord Conseil Elevage.

ADRESSES

Association Wallonne de l'Élevage

Champs Elysées, 4
5590 CINEY (Belgique)
Tél. : + 32 (0)83 23 06 33
Contact : Géry Glorieux
gglorieux@awenet.be

Union Bleue du Nord

140, Boulevard de la Liberté
59000 LILLE (France)
Tél. : +33 (0)3 20 88 67 44
Contact : Albert Masurel
maison.elevage.nord@wanadoo.fr

ENRx/Centre Régional de Ressources Génétiques Nord - Pas de Calais

Ferme du Héron - Chemin de la ferme Lenglet
59650 VILLENEUVE D'ASCQ (France)
Tél. : + 33 (0)3 20 67 03 51
Contacts : Anne Muchembled / Florent Piedanna
a.muchembled@enrx.fr / f.piedanna@enrx.fr

Institut de l'Élevage

19 bis, Rue Alexandre Dumas
80096 AMIENS CEDEX 3 (France)
Tél. : +33 (0)3 22 33 69 43
Contact : Emmanuel Béguin
emmanuel.beguin@idele.fr

www.bluesel.eu

LES PARTENAIRES DU PROJET BLUESEL :



LES PARTENAIRES ASSOCIÉS :

